



Des civières bien alignées dans les couloirs des urgences de l'Hôpital Santa Cabrini. Du presque jamais vu !

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse®

Un réseau mal intégré

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Bien que personne ne conteste leur utilité, les injections d'argent saisonnières sont loin d'être une solution définitive à l'engorgement des urgences.

« Les fonds débloqués sont des fonds d'appoint judicieux qui viennent corriger certaines déficiences dans le mode actuel de financement du réseau, mais ils ne permettent de faire face au problème des urgences que de manière marginale », croit le Dr Denis Roy, de la direction de la santé publique de Montréal-Centre.

À long terme, et la ministre Marois le reconnaît dans son plan d'action déposé en novembre, la fin des débordements passe en bonne partie par une meilleure coordination entre les CLSC, les cliniques privées et les hôpitaux. « Il y a clairement un manque d'intégration dans le réseau, déplore le Dr Alain Vadeboncoeur, coordonnateur des urgences à l'Institut de cardiologie de Montréal. Les gens ne se parlent pas et ne travaillent pas ensemble. »

À l'heure actuelle, par exemple, « beaucoup de médecins ferment leur cabinet de consultation pendant le temps des Fêtes, sans qu'il y ait un système de remplacement pour répondre aux besoins des clientèles les plus lourdes », admet le Dr Renald Dutil, président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Or, quand ils ne sont pas pris en charge suffisamment tôt par un médecin ou par une infirmière, ces patients « lourds » — personnes âgées en perte d'autonomie, malades pulmonaires et cardiaques chroniques — échouent plus souvent qu'autrement aux urgences, comme cela s'est produit un peu partout cette semaine.

Certaines expériences en cours, comme le projet SIPA (Services intégré aux personnes âgées en perte d'autonomie), à l'essai sur le territoire des CLSC Côte-des-Neiges et Bordeaux-Cartierville, ont justement pour objectif — entre autres — de réduire le recours aux urgences.

Dans ce projet-pilote, le CLSC devient un guichet unique où l'on répond à l'ensemble des besoins de santé des personnes âgées en perte d'autonomie. Si, par exemple, un malade pulmonaire se met à faire de la fièvre et à tousser en pleine nuit, il n'a qu'à composer un numéro pour parler à une infirmière, qui peut se déplacer chez lui au besoin. « De là, l'infirmière peut appeler le médecin de garde et convenir de commencer sur le champ un traitement d'antibiothérapie à domicile plutôt que de conduire la personne aux urgences », explique la responsable du projet au CLSC Côte-des-Neiges, Lorraine Bouvier.

En théorie, l'avènement des départements régionaux de médecine générale (DRMG), prévu depuis juin 1998, devrait permettre de mettre sur pied des « réseaux de garde intégrés » de ce genre dans chaque région. Mais l'implantation des DRMG est retardée par l'impasse qui persiste dans les négociations entre Québec et la FMOQ. Plusieurs s'interrogent également sur la capacité des DRMG, qui doivent regrouper tous les omnipraticiens d'une région donnée, de forcer chaque médecin à assumer sa part des tâches jugées prioritaires, comme le maintien à domicile et les services dispensés en centre d'hébergement.

Centres ambulatoires

La régie régionale de Montréal-Centre mise par ailleurs beaucoup sur la création de centres ambulatoires, notamment à l'Hôpital général du Lakeshore, à l'Hôpital du Sacré-Coeur et à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Mais la ministre Marois a exprimé en octobre des doutes sur l'utilité de ces centres, faisant écho à un rapport soumis quelque temps auparavant par le Groupe d'experts en organisation clinique du ministère. Le Groupe jugeait que « l'impact des centres ambulatoires sera minime sur l'encombrement des salles d'urgences, même s'ils peuvent contribuer à un meilleur accès à certaines technologies ou cliniques spécialisées ».

Vaccinées, les urgences?



Jean-François Bégin

« Les urgences vaccinées pour l'hiver », titraient les journaux québécois en novembre dernier. Deux mois plus tard, certains commencent à se demander si le vaccin n'était pas périmé.

La ministre de la Santé, Pauline Marois, était pourtant persuadée d'avoir fait un bon coup en débloquant 24,6 millions dès l'automne pour prévenir l'engorgement observé tous les hivers dans les urgences... plutôt que d'attendre en février, comme en 1998 et 1999.

« Notre pari, c'est qu'en l'annonçant maintenant, on pourra mieux planifier les choses et avoir du personnel déjà en place dans les urgences quand la pointe va arriver », disait Mme Marois en conférence de presse, le 8 novembre. Or, les mesures Marois ne commenceront à s'appliquer que lundi, une dizaine de jours après le début des débordements.

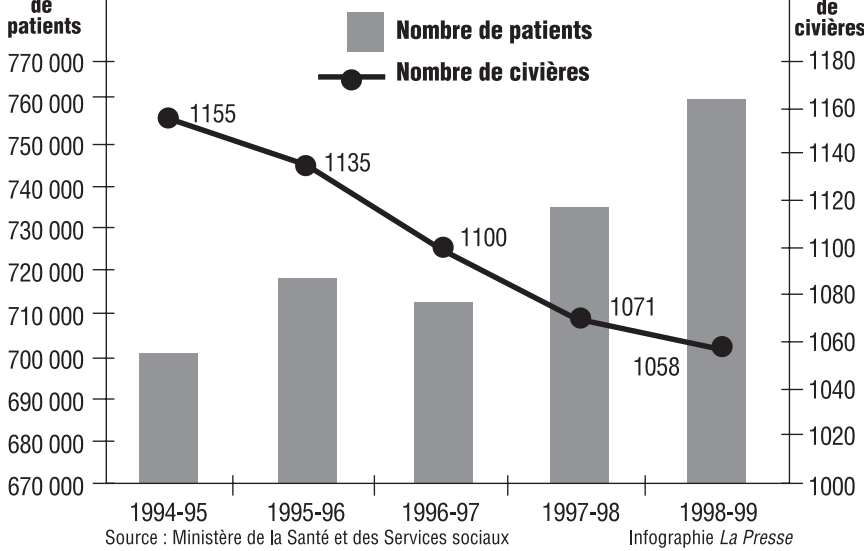
Une surprise

La pointe de fréquentation des urgences a littéralement pris de vitesse les planificateurs du ministère et des régies régionales. « Ça a été notre première surprise : l'achalandage a commencé le 10 décembre plutôt que le 10 janvier, dit le Dr Luc Deschênes, directeur général des affaires médicales et universitaires au ministère de la Santé. On n'avait pas fait d'effort pour décembre, parce que c'est habituellement une période tranquille. »

Pour le Dr Denis Roy, adjoint au directeur de la santé publique de Montréal-Centre, l'engorgement actuel est le produit de plusieurs facteurs. « L'épidémie d'influenza est plus précoce qu'à l'accoutumée (de quatre à six semaines, selon le Laboratoire de santé publique du Québec), si bien qu'on a approché ou atteint le pic épidémique au moment où 1000 lits étaient fermés dans les hôpitaux de Montréal et où beaucoup de cliniques médicales étaient fermées à cause des Fêtes », explique-t-il.

La grippe et les autres infections respiratoires peuvent aggraver sérieusement l'état des gens souffrant de maladies pulmonaires chroniques, comme l'asthme, la bronchite ou l'emphysème. Or, ce sont juste-

Évolution du nombre de patients reçus sur civières et du nombre de civières dans les salles d'urgence 1994-95, 1998-99



Depuis cinq ans, le nombre de patients couchés sur civières n'a cessé de croître au Québec, pendant que le nombre de civières, lui, diminuait constamment.



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse®

Salle d'attente de l'urgence de l'Hôpital Sainte-Justine.

ment ces gens qui ont envahi les urgences ces derniers jours, comme ils le font tous les hivers, bien que généralement un peu plus tard. « Les maladies respiratoires sont responsables à elles seules de 50 % de l'encombrement », confiait cette semaine le directeur des services professionnels de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le Dr Pierre Masson.

Manque d'infirmières

Plusieurs médecins jugent que la ministre Marois a joué avec le feu et perdu en retardant à la mi-janvier l'entrée en vigueur de son plan. « Elle aurait dû se laisser une

marge de manoeuvre pour appliquer les mesures plus tôt, ça débordait déjà quand elle a fait ses annonces », tonne le Dr Paul Lévesque, urgentologue à Maisonneuve-Rosemont.

Sauf qu'il est loin d'être évident qu'on aurait pu rouvrir hâtivement les 20 % de lits fermés à Montréal pendant le congé des Fêtes des médecins et des infirmières. « Même si on avait voulu garder les lits ouverts, on n'avait pas le personnel infirmier requis », assure le Dr Deschênes. Au CHUM, la réouverture de tout un étage à l'Hôtel-Dieu et d'un autre demi-étage à Notre-Dame — une soixantaine de lits au

Abonnez-vous!

Professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service

Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie • Aéroboxe • Aérostep • Low impact
Clinique anti-tabac • Cours de réanimation • Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids
Contrôle du cholestérol • Course et marche rapide sur piste surélevée...et bien plus!

(514) 374-1480

Visites guidées
chaque semaine

Refaites
le plein
d'entrain!



Le Centre Épic de l'Institut de
Cardiologie de Montréal
5055, rue Saint-Zotique Est
Montréal (Québec) H1T 1N6



Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Le rôle du dinosaure

Tout le monde sera d'accord avec les principes généraux qui sous-tendent la décision que le CRTC a rendue, jeudi, sur les grandes orientations de la SRC. Il s'agit de recentrer la programmation des réseaux anglais et français pour qu'ils se distinguent du privé et jouent mieux le rôle que doit être celui d'un diffuseur public. C'est ce principe qui l'amène par exemple à vouloir moins de sports, moins de films à succès, plus d'émissions de culture.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Conseil de la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes échoue lamentablement. Et c'est la raison pour laquelle cette décision mérite la déchiqueteuse.

Le système télévisuel canadien repose depuis des décennies sur la tension entre le CRTC et la SRC, avec le privé comme troisième joueur. Ce système a perdu son sens. Le CRTC ne peut plus vraiment gérer la télévision privée, qui change trop vite. Il ne peut pas non plus gérer la télévision publique, parce que le contexte a radicalement changé.

En effet, les contraintes financières sont maintenant devenues un paramètre incontournable des choix publics. L'approche passiste du CRTC qui, à coups de diktats, veut que Radio-Canada réduise ses activités lucratives tout en augmentant sa programmation coûteuse, sans tenir compte des conséquences financières de ces exigences, est irréfutable.

La démarche du CRTC est également contestable sur le plan des principes démocratiques. Ce que nous désirons comme télévision publique, tout comme le niveau de ressources collectives que nous voulons y consacrer, constitue un choix de société. Il appartient, pour cette raison, à ceux qui représentent les citoyens et qui paieront la note : le gouvernement et le Parlement.

L'incongruité de l'intervention du CRTC est devenue encore plus manifeste avec l'arrivée d'un nouveau pdg à Radio-Canada, Robert Rabinovitch. Il serait absurde que celui-ci, qui a justement été nommé par Ottawa pour redéfinir le rôle de Radio-Canada, se fasse dire comment le faire par un autre organisme fédéral. M. Rabinovitch avait d'ailleurs demandé au CRTC un délai, pour lui laisser le temps de mettre ses réformes en branle, ce que l'organisme réglementaire a mesquinement refusé.

Il faut également se demander en quoi les recettes du CRTC seraient plus judicieuses que celles que la SRC pourrait définir après un exercice de restructuration. Le CRTC ne propose pas une vision cohérente et inspirante de Radio-Canada. Sa décision prend plutôt la forme d'un catalogue fastidieux et tâtilon de conditions, détaillées à en être ridicules : le nombre de kilomètres de Toronto à partir duquel une production commencerait à être régionale, le nombre d'heures hebdomadaires de dramatiques françaises en basse saison, la place à accorder à la danse.

Mais on doit s'interroger sur le *know-how* du CRTC, qui se drape bien sûr derrière les audiences où les Canadiens lui ont dit ce qu'ils voulaient.

Le pdg de la SRC croit que l'insistance du CRTC sur le rôle des régions, tout comme son préjugé favorable pour la culture avec un grand C, transforment la SRC en télévision élitiste : « une PBS du Nord ». Là, M. Rabinovitch se trompe. Ce qui la menace, ce n'est pas le modèle de PBS, mais bien celui de Télé-Québec. N'oublions pas que le *know-how* télévisuel de la présidente du CRTC, Mme Françoise Bertrand, provient de son passage à Télé-Québec, un modèle inspirant s'il en est un !

Le CRTC est un organisme obsolète, que l'on n'aurait jamais dû laisser se pencher sur la mission de la SRC. Sa décision, partielle et partiale, ne mérite pas d'être retenue. Cela forcera le gouvernement Chrétien, largement responsable, par son inaction, de ce fiasco, à enfin jouer son rôle, pour définir la mission de Radio-Canada, et pour repenser celui du CRTC.

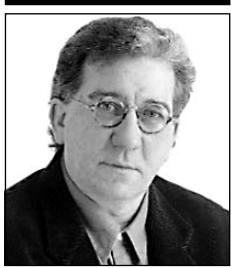


DROITS RÉSERVÉS

PASCAL ÉLIE, collaboration spéciale

Le siècle de la science

« Tout ce qui était susceptible d'être inventé l'a été », déclarait le directeur du Bureau américain des brevets, Charles Duell, en... 1899, à l'aube d'un siècle qui sera précisément celui de l'invention et de la connaissance ! À l'aube des années 1900, qu'incarnera parfaitement un collègue de Duell, en quelque sorte, puisqu'il oeuvra au Bureau suisse des brevets : le physicien Albert Einstein, nommé personnalité du siècle par le magazine *Time*.



Mario Roy
mroy@lapresse.ca

Il s'agit d'un choix judicieux car, plus encore que de désigner un homme, il s'agissait de déterminer ce que le XX^e siècle aura été dans sa substantifique moelle.

Celui de la montée puis de la chute des grands systèmes de dictature et de répression, vaincus par les nations libres et, ultimement, par leurs propres contradictions ?

Ou alors le siècle des bains de sang, justement, ceux d'Hitler et de Pol Pot, de Staline et de Mao, lesquels firent de la mort une gigantesque affaire d'État ?

Ou enfin celui des héros, de Gandhi à Walesa en passant par ce quidam planté devant un char, place Tian An Men, qui prouvèrent que la conviction et le courage d'un individu peuvent déplacer des montagnes ?

Le siècle fut tout cela, en effet.

Mais fut-il surtout cela ?

Le *Time* répond : non. Et ajoute : on s'en souviendra d'abord et avant tout comme celui de la science, ce que le XVII^e siècle fut aussi, qui vit les travaux de Galilée, Descartes et Newton modifier la conception que l'homme se fait de l'univers.

Et nul autre scientifique n'a incarné cette quête de la connaissance davantage qu'Albert Einstein. Sa théorie de la relativité, en effet, parvint à modifier une nouvelle fois notre conception de l'univers. Ce fut « le plus grand chambardement depuis qu'Euclide a livré ses *Éléments*, trois siècles avant Jésus-Christ », estime Stephen Hawking, l'auteur du best-seller *Une brève histoire du temps*

(Flammarion) et l'un des plus brillants physiciens contemporains.

■ ■ ■

Ce faisant, le petit employé du Bureau suisse des brevets contribua en outre à recréer le lien antique entre science et philosophie.

De sorte que, comme au temps des philosophes grecs, les énigmes auxquelles s'attaquent désormais les chercheurs tiennent à la fois de l'une et de l'autre, dans une quête de la vérité infiniment plus authentique que celle effectuée en ce siècle par la philosophie institutionnelle, laquelle semble s'être cadennassée dans sa tour, avec son fatras conceptuel et ses méandres langagiers, pour se perpétuer au seul bénéfice de la coterie des initiés.

Enfin, s'établirent dans le siècle d'Einstein des rapports nouveaux entre science et technologie, l'une nourrissant l'autre, indissociables et interdépendantes.

« Le monde a changé infiniment plus au cours des cent dernières années qu'en n'importe quel autre siècle. Cela n'est dû ni à la politique ni à l'économie, mais bien à la technologie, celle-ci découlant directement des découvertes faites en sciences pures », estime encore Hawking.

Le siècle s'ouvrit avec l'Exposition universelle de Paris qui, en 1900, présenta de telles choses que la télégraphie sans fil, les rayons X, le magnétophone. Et il s'achève sur les premiers pas de la biogénétique, qui sera la science du XXI^e siècle et qui, pour l'heure, se livre à la plus gigantesque tâche scientifique jamais entreprise par l'homme : inventorier le bagage génétique de l'espèce humaine.

Entre l'un et l'autre, entre le télégraphe et l'ADN, l'ordinateur aura été l'invention majeure de ce siècle (selon un sondage de *Newsweek*). Fruit de la science, il est devenu son principal outil de travail et participe maintenant à toutes ses découvertes. Technologie de pointe d'abord réservée à une élite technicienne, l'informatique a aujourd'hui totalement envahi la vie quotidienne, également indispensable dans le travail, les loisirs, l'acquisition des connaissances.

Peut-on croire que, encore en 1977, il s'est trouvé un émule de Charles Duell — et pas n'importe qui : le fondateur de Digital Equipment, Ken Olson ! — pour affirmer qu'« il n'y a pas de raison justifiant l'utilisation d'un ordinateur à la maison » ?

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

Bogue de l'an 2000: déception injustifiée

■ Pourquoi dénoncer les sommes astronomiques dépensées en prévision du bogue de l'an 2000, alors que rien n'est arrivé ?

Pensez-y bien: si aucun incident n'est venu gâcher votre vie, c'est justement parce que des efforts ont été déployés pour prévenir les problèmes.

À tous ceux qui ont été déçus du passage trop facile au nouveau millénaire, je vous dis de ne pas vous défoiler sur les professionnels qui ont travaillé comme des forcenés à corriger les réels problèmes !

Que voulait-on au juste ? Des pannes de courant ? Un avion qui s'écrase sur la ville ?

Yves LAGACÉ

Loi 198 : un moment historique

■ Le 15 décembre 1999 restera une date importante dans l'histoire de la communauté juive du Québec,

puisque l'Assemblée nationale a adopté la Loi 198 proclamant le Jour commémoratif de l'Holocauste — Yom Hashoah au Québec. Ce projet de loi, que j'ai déposé en octobre dernier en ma qualité de député de D'Arcy-McGee, vient affirmer notre volonté collective qu'une atrocité telle l'élimination systématique du peuple juif européen par l'Allemagne nazie ne se reproduise plus jamais dans les annales de l'histoire de l'humanité.

C'est afin de rendre un hommage éternel à toutes celles et à tous ceux qui ont péri dans cet enfer nazi, ainsi qu'à leurs familles et à leurs amis, que l'Assemblée nationale du Québec a décidé de joindre sa voix à celle de la communauté juive et de proclamer Yom Hashoah, tel que déterminé par le calendrier lunaire juif, jour commémoratif de l'Holocauste au Québec.

Le Québec a été, pour plusieurs survivants de l'Holocauste, une terre d'accueil. Ces survivants et leurs descendants sont aujourd'hui par dizaines de milliers, des membres de la population québécoise. Ils ont planté leurs racines en sol

québécois et se sont ainsi reconstruits une vie nouvelle, enrichissante par leurs traditions, leurs valeurs et leurs compétences, notre société tout entière. La contribution de ces hommes et de ces femmes, marqués par un passé si lourd, est considérable quand on pense que tout au cours de leur vie, ils ont dû vivre avec ces souvenirs. Car, comme le disait si bien l'un des survivants, « le jour nous appartient mais la nuit appartient encore aux nazis ».



Lawrence Bergman

Sans la résistance de nations et d'individus pour qui la liberté était aussi essentielle que la vie, le sort de la communauté juive d'Europe aurait pu aussi devenir celui de la communauté juive du monde entier. De nombreux Canadiens se sont battus et sont morts au front pour protéger le monde du nazisme et certains fu-

rent parmi ceux qui ont libéré les camps, dévoilant ainsi à un monde scandalisé l'horreur du génocide nazi. C'est donc aussi à eux que nous penserons en ce jour commémoratif de l'Holocauste.

Ces années noires ont marqué l'humanité entière, à commencer par les Allemands pour qui leur passé nazi demeure à jamais un passé lourd et onéreux mais aussi pour l'ensemble de la communauté politique globale.

Lorsque nous disons à chaque année « jamais plus ! » nous confirmons notre volonté que les juifs ne vivent jamais plus un tel cataclysme mais aussi qu'il est de notre devoir à tous de rester vigilants afin que ce genre de crime ne voit plus jamais le jour.

En faisant sien ce jour commémorant l'Holocauste, l'Assemblée nationale affirme à tous les citoyens du Québec qu'elle aussi dit non : non à l'intolérance, non au racisme, non à l'indifférence. Nous réitérons notre engagement envers ces valeurs qui sont la base de notre démocratie : le pluralisme, la tolérance, la reconnaissance et l'acceptation de la diversité et, en

même temps, nous disons qu'il est de notre devoir, comme société démocratique, de combattre le racisme dans toutes ses manifestations.

Le jour commémorant l'Holocauste, les professeurs pourront ainsi enseigner à nos enfants dans les écoles, les leçons qu'il faut tirer de cet événement terrible afin que la mort de ces millions de personnes n'ait pas servi à rien.

Lawrence S. BERGMAN
Député de D'Arcy-McGee
à l'Assemblée nationale

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Les textes peuvent également être acheminés par fax au 285-4816 ou par email à l'adresse: edito@lapresse.ca

Québec-Canada, 8 janvier 3000

Nous sommes le 8 janvier 3000. Le Québec est un pays souverain dans un Canada uni.

Cela s’est produit en 2200, sans même que les Québécois eurent à lever le petit doigt.

L’affaire a commencé par une révolte des Torontois, lassés de voir leur mégaville financer le reste du pays, lassés aussi des revendications perpétuelles du Québec. Un groupe d’intellectuels publia un manifeste qui commençait par ces mots : « Il y a maintenant 240 ans que les Québécois nous menacent de se séparer, et ils ne le font jamais ! Assez c’est assez ! S’ils ne s’en vont pas, c’est nous qui partirons ! ».

Les Québécois ne bronchèrent pas, et les Torontois formèrent l’État indépendant de Toronto. (1)

Le reste de l’Ontario, privé de sa mégapole, demanda son annexion à l’État de l’Illinois. Les provinces des Prairies passèrent en bloc au Montana, et l’Alberta et la Colombie-Britannique fusionnèrent pour former un nouveau pays baptisé AlCo & Co. Les Maritimes avaient depuis longtemps glissé dans la corbeille du Maine.

Seule Terre-Neuve s’entêta à rester autonome, sous le nom de The Republic of Newfoundland and Labrador, ce qui lui valut de s’inscrire, dans le livre des records Guinness, comme le pays ayant la plus petite population et le nom le plus long.

Le Québec resta donc tout seul au Canada. Enfin, le rêve le plus cher du Québécois moyen se réalisait : le Québec était indépendant mais faisait toujours partie du Canada !

En plus, il n’y avait plus de débat sémantique. On pouvait parler de Canadiens, de Canadiens français ou de Québécois, et l’on désignait toujours le même peuple. C’était simple et merveilleux.

■ ■ ■

Hélas ! toute bonne chose a une fin. La couche d’ozone disparaissait, la planète se

réchauffait, on se prélassait sous les palmiers à Chibougamau et l’on se brûlait les orteils à Ogunquit.

Les icebergs s’effondraient, les glaces de l’Arctique fondaient. En 2500, elles avaient déjà inondé la ville de Québec. À Drummondville, seul surnageait le coq surmontant le toit d’un St-Hubert-BBQ. À Montréal, on se déplaçait en chaloupe.

En 2504, le dernier pylône d’Hydro-Québec s’écrasa. Les employés survivants recueillirent pieusement les manuscrits d’une époque révolue : un compte d’électricité au montant de 28 700 \$ pour 16 jours de consommation ; une photo jaunie d’un homme à la mine réjouie, vêtu d’un col roulé ; un mémo interne ordonnant au personnel des relations publiques de dire à la population que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Finalement, la planète fut engloutie sous les eaux, et le Québec-Canada n’échappa pas au naufrage.

■ ■ ■

Nous sommes le 8 janvier 3000, dans un territoire situé entre une colline (selon certains historiens, il pourrait s’agir du mont Royal), et une masse d’alluvions dont on suppose qu’elle provient d’un très ancien fleuve dont le cours a été effacé par la fonte des glaces.

Personne 1 et Personne 2, citoyens de la société ayant émergé du désastre, se fraient un chemin parmi les débris, butant sur de mystérieux artefacts. Tantôt, c’est un étrange outil constitué d’un manche de bois et d’une plaque de métal (selon un archéologue, il s’agirait d’un objet appelé « pelle », mais on



Lysiane GAGNON

les humains se servaient de leurs jambes pour marcher, danser, faire l’amour, monter les escaliers, faire le ménage ou les emplettes.

Personne 1 et Personne 2 se nourrissent de pilules et gèrent leur environnement par ordinateur. Ils ne vont jamais nulle part puisqu’ils voyagent virtuellement. Ils n’ont pas de sexe, puisqu’on se reproduit en mélangeant diverses substances dans des éprouvettes (les plus riches se clonent).

Personne 1 et Personne 2 ont des bras, cependant, au bout desquels s’agitent dix longs tentacules — les doigts se sont développés au cours du 3^e millénaire, à cause de la nécessité de pitonner sans arrêt sur des claviers d’ordinateurs pour se nourrir, faire le ménage, gagner sa vie et communiquer avec autrui.

Personne 1 et Personne 2 butent soudain sur une créature bizarre — un être doté de longues jambes et de petits doigts !

On finit par découvrir qu’il s’agit d’une femme — une espèce qui était encore très répandue vers le début du 3^e millénaire — laquelle vient apparemment de sortir d’un très long coma induit par une intense congélation.

en ignore l’usage). Tantôt c’est une gigantesque amas de briques surmonté d’une inscription énigmatique : TGB.

La femme dit qu’elle a été surprise par la crue des eaux de l’Arctique alors qu’elle était en train d’écrire une chronique pour un journal.

« Il y avait des masses de papier dans mon bureau — journaux, coupures de journaux, magazines, documents, livres, lettres, projets de loi, énoncés de projets de loi, programmes de partis, discours de politiciens, sans compter l’immense tour de papier constituée par les innombrables études démo-linguistiques du Conseil de la langue française... C’est mon désordre qui m’a sauvée. J’ai dû être conservée par tout ce papier quand la mer de glace a déferlé dans mon bureau. »

Personne 1 et Personne 2 se regardent, médusés. Quelle pouvait donc être l’utilité du papier ?

Là-dessus, la femme se met à réclamer son mari.

« Qu’est-ce qu’elle raconte ? » dit Personne 1.

Personne 2 est plus délurée, elle a lu d’anciens manuscrits : « En ce temps-là, il y avait des femmes et des hommes, et ils tombaient amoureux... En plus, crois-le ou non, ils faisaient leurs enfants par des moyens dits naturels — je ne te raconte pas, c’est dégoûtant. »

La femme aux longues jambes pleure à chaudes larmes, disant qu’elle préfère mourir pour de bon.

« Qu’est-ce que cette eau qui coule de ses yeux ? » demande Personne 1. « Mystère et boule de gomme », dit Personne 2.

En l’an 3000 en effet, l’humanité avait cessé de pleurer. Elle n’était ni heureuse, ni malheureuse. Elle avait tout simplement cessé d’aimer.

(1) Merci à Margaret Atwood pour cette brillante intuition.

Urgences du CHUM: éviter le chaos aux patients

PIERRE DÉSAULNIERS
L’auteur est chef du service d’urgences du CHUM.

Les urgences du CHUM reçoivent plus de 110 000 patients par année. De ce nombre, près de 25 000 seront hospitalisés. Le CHUM accueille environ 31 000 ambulances annuellement, près de 25 % du total des ambulances de l’agglomération de Montréal.

Plusieurs clientèles spécialisées et surspécialisées sont traitées au CHUM et se retrouvent régulièrement dans notre urgence : patients greffés, grands brûlés, sida, maladies hépatobiliaires complexes, oncologie, neurochirurgie, victimes d’agression sexuelle, intoxications, fibrose kystique, etc.

D’ailleurs, il est désolant de constater à quel point on ne parle pas de tous ces patients dans les discussions sur la réorganisation clinique. Le patient est la raison d’être du système de santé et, bien sûr, de notre service d’urgence. Toute réorganisation qui perd de vue ce principe essentiel et ignore ses impacts sur la clientèle risque d’être catastrophique. Aussi, dans l’état actuel du réseau, qui s’est vu amputé de sept hôpitaux en 1996, un projet qui implique une réduction supplémentaire de service aux patients est aberrant.

Le projet soumis par le docteur Raymond Carignan, en octobre, prévoit la fermeture de l’urgence et des soins intensifs de l’Hôtel-Dieu. Ce projet, dans lequel le rôle de l’Hôtel-Dieu est minimisé et sa contribution au CHUM bafouée, entraînera un exode médical rapide. Les médecins, urgentologues en particulier, démotivés de voir leur hôpital balayé du revers de la main, iront simplement travailler ailleurs qu’au CHUM. On se retrouvera alors, de toute façon, avec une urgence sur deux sites (Notre-Dame et Saint-Luc). Ce risque est réel à court terme. Malheureusement, on connaît l’impact qu’aurait sur les patients la fermeture rapide de l’urgence de l’Hôtel-Dieu.

Une table de concertation, de la direction de la planification stratégique sur l’urgence, a siégé durant plus de 6 mois en 1998. Elle était composée de membres de la direction, d’infirmières, de représentants des usagers, ainsi que de plusieurs chefs de départements médicaux et de médecins d’urgence. Ce comité a étudié plusieurs modèles de réorganisation de l’urgence et publié un volumineux rapport en septembre 1998. On retrouvait, entre autres, les projections du nombre de patients sur civières si l’urgence du CHUM se retrouvait sur deux sites seulement. Notons que, lors des pointes d’activité, il y aurait alors 109 patients à Notre-Dame et 84 à

Saint-Luc, soit de 40 % à 50 % plus de patients sur civières que lors des pires encombrements des récentes années (ex. : février 1999). On s’imagine dans quelles conditions ces patients seraient traités.

Par ailleurs, il faut être réaliste : le réseau montréalais de salles d’urgence est sursaturé et extrêmement fragile. Aucun hôpital n’aurait la capacité d’absorber un surplus de patients pour sauver le CHUM de la catastrophe. Ce serait le chaos. Et ce sont nos patients qui écoperaient.

La table de concertation sur l’urgence a aussi identifié plusieurs prérequis essentiels à la réorganisation sur deux sites, notamment :

- transfert des lits de soins intensifs et de grands brûlés ;
- agrandissement de l’urgence de Notre-Dame ;
- agrandissement et réaménagement fonctionnel complet de l’urgence Saint-Luc. Le comité n’a pas identifié que des prérequis « d’espace » (déjà importants et coûteux) mais aussi des prérequis de fonctionnement, par exemple :
- la durée moyenne de séjour à l’urgence ne devra pas dépasser 12 heures entre le moment de la demande d’hospitalisation et le transfert dans un lit à l’étage.

Pour illustrer ceci, notons que ce délai, à l’urgence Notre-Dame, était de 60 heures, en septembre 1999. Il y a donc beaucoup de travail à faire avant d’atteindre ces prérequis. On peut même penser qu’il faudra quelques années pour les atteindre tous ; le temps qu’il faut probablement pour bâtir le nouvel hôpital.

Le scénario évoqué ci-haut n’est pas de la dramatisation émotive. Il est le résultat de projections basées sur des statistiques bien connues. Il reflète l’extrême préoccupation d’un médecin oeuvrant depuis 14 ans à l’urgence et qui désire, par-dessus tout, que l’urgence du CHUM soit fonctionnelle et capable d’offrir à la population les excellents soins auxquels elle a droit. (...)

JEAN-PIERRE PROULX
L’auteur est professeur à la faculté des sciences de l’éducation de l’Université de Montréal.

Commentant, dans *La Presse* du 3 janvier, le débat relatif à la récitation d’une prière au début des séances du conseil municipal d’Outremont, l’écrivain Claude Jasmin affirmait : « Je suis démocrate. Si, lors d’une assemblée de cette sorte, on dénombre une majorité de musulmans, eh bien, j’accepterais volontiers que l’on récite une prière mahométane.

« Il y aurait, dans cette salle, une majorité de juifs, je dirais oui à une prière juive. La vraie question est là. Elle n’a rien à voir avec les chartes des droits humains. Le Québec a une culture chrétienne, le christianisme fait partie de notre patrimoine, la religion catholique est dans notre héritage national. »

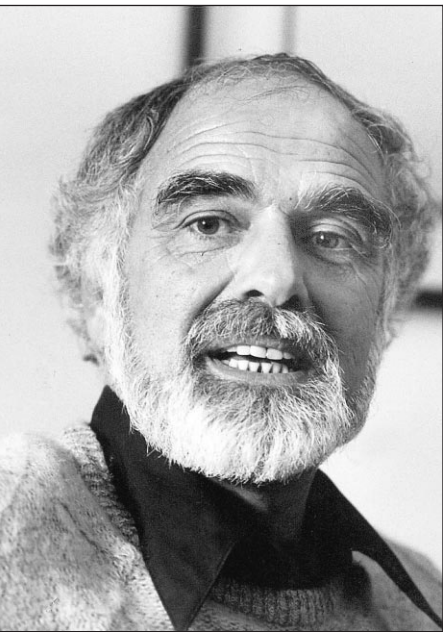
Ces quelques lignes résument fort bien une position partagée par un grand nombre de nos concitoyens sur la place de la religion dans l’espace civique commun. Certaines des observations de M. Jasmin ne soulèvent guère de débat. Ainsi, on admet volontiers que « le Québec a une culture chrétienne », que le « christianisme fait partie de notre patrimoine » et que « la religion catholique est dans notre héritage national ». Cela dit, cette culture chrétienne continue d’évoluer ; de même, d’autres cultures religieuses et des façons séculières de voir le monde coexistent et interagissent avec cette culture chrétienne et progressent en nombre. Il est vrai aussi que le christianisme fait partie de notre patrimoine. Mais la notion même de patrimoine n’est pas fixiste : ce patrimoine se modifie (il s’est délesté déjà d’un certain nombre d’éléments moins glorieux) et s’enrichit d’autres traditions. Ces faits sociaux obligent à relativiser la place de la culture chrétienne chez nous.

Cela dit, la question principale est de savoir si l’existence d’une culture et d’un patrimoine, toujours marquée de façon prédominante par le christianisme, peut servir d’argument justificateur à une pratique religieuse particulière dans l’espace civique commun et public qu’est la tenue d’une assemblée d’un conseil municipal. M. Jasmin estime que oui. Il y voit l’expression de la démocratie dans la mesure où, dans un lieu donné, la majorité, quelle que soit sa religion, y consent. La question, soutient-il, « n’a rien à voir avec les chartes des droits humains ».

Bien que cette position, encore une fois, marque la culture politique d’un bon nombre de Québécois, elle ne m’apparaît pas pouvoir être soutenue tant du point de vue des principes au fondement de la démocratie libérale que des normes juridiques déjà en vigueur dans le cadre d’une société de droit régie par les chartes des droits et libertés de la personne.

En effet, si la démocratie libérale admet le principe que les décisions sont prises à la majorité, elle affirme

Difficile de dissocier prière et chartes des droits



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Claude Jasmin

en même temps que la majorité n’utilisera pas son pouvoir pour porter atteinte à certains intérêts importants des citoyens et qui constituent le fondement de leurs droits fondamentaux. Ainsi, personne n’admettrait que le conseil municipal d’Outremont décide à la majorité que seuls les catholiques pourraient s’exprimer autour de la table, même si les citoyens de cette ville sont majoritairement de religion chrétienne. En somme, le pouvoir qu’a la majorité de décider de ce qui convient au plus grand nombre est lui-même limité. Autrement, on mettrait en péril le fondement de la démocratie qui est de permettre à chaque citoyen de s’épanouir en pleine égalité selon ses propres convictions.

Or, parmi les intérêts importants des personnes que la majorité, dans une société libérale et démocratique, accepte de respecter se trouve la liberté religieuse et de conscience. Dans cette perspective, la question qui se pose est la suivante : le fait de réciter une prière propre à une confession particulière au sein d’un espace public commun porte-t-il atteinte à la liberté religieuse ou de conscience des personnes qui n’appartiennent pas à cette religion ou qui ne se réclament d’aucune ? D’un strict point de vue de la philosophie politique, il est difficile d’apporter une réponse définitive à cette question. Il s’agit plutôt d’une question de fait. Aussi, quand, à cet égard, des citoyens se plaignent, surtout s’ils sont minoritaires, il convient à la majorité d’être particulièrement attentive.

Par ailleurs, la société québécoise a démocratiquement accepté, en 1975, que nos rapports sociaux soient régis par la Charte des droits et libertés de la personne. C’est pourquoi, on ne peut pas être d’accord avec M. Jasmin pour qui la question débattue « n’a rien à voir avec les chartes des droits humains ». Bien au contraire, elle a tout à voir puisque la Charte reconnaît et garantit à tous et en pleine égalité la liberté de conscience et de religion de chaque personne, malgré la prédominance démographique, historique et culturelle du christianisme au Québec.

Cela dit, le fait de réciter une prière chrétienne ou autre dans cet espace public porte-t-il atteinte à cette liberté fondamentale ? Pour sa part, la Cour d’appel d’Ontario a, dans l’affaire Zyl-

berbeg (1986), statué que la prière à l’école contrevenait à la liberté de religion telle que garantie par la Charte canadienne des droits des personnes, même si les enfants qui le désiraient pouvaient être exemptés de la prière.

« Les mesures d’exemption, a dit le tribunal, pénalisent les élèves appartenant à une minorité religieuse qui y ont recours, car elles ont pour effet de leur faire porter l’étiquette de non-conformistes et de les distinguer des autres élèves faisant partie de la majorité ». Cette décision a fait jurisprudence subséquemment en Colombie-Britannique (1989) et au Manitoba (1992). Sauf erreur, la Cour suprême du Canada n’a pas eu à trancher définitivement la question.

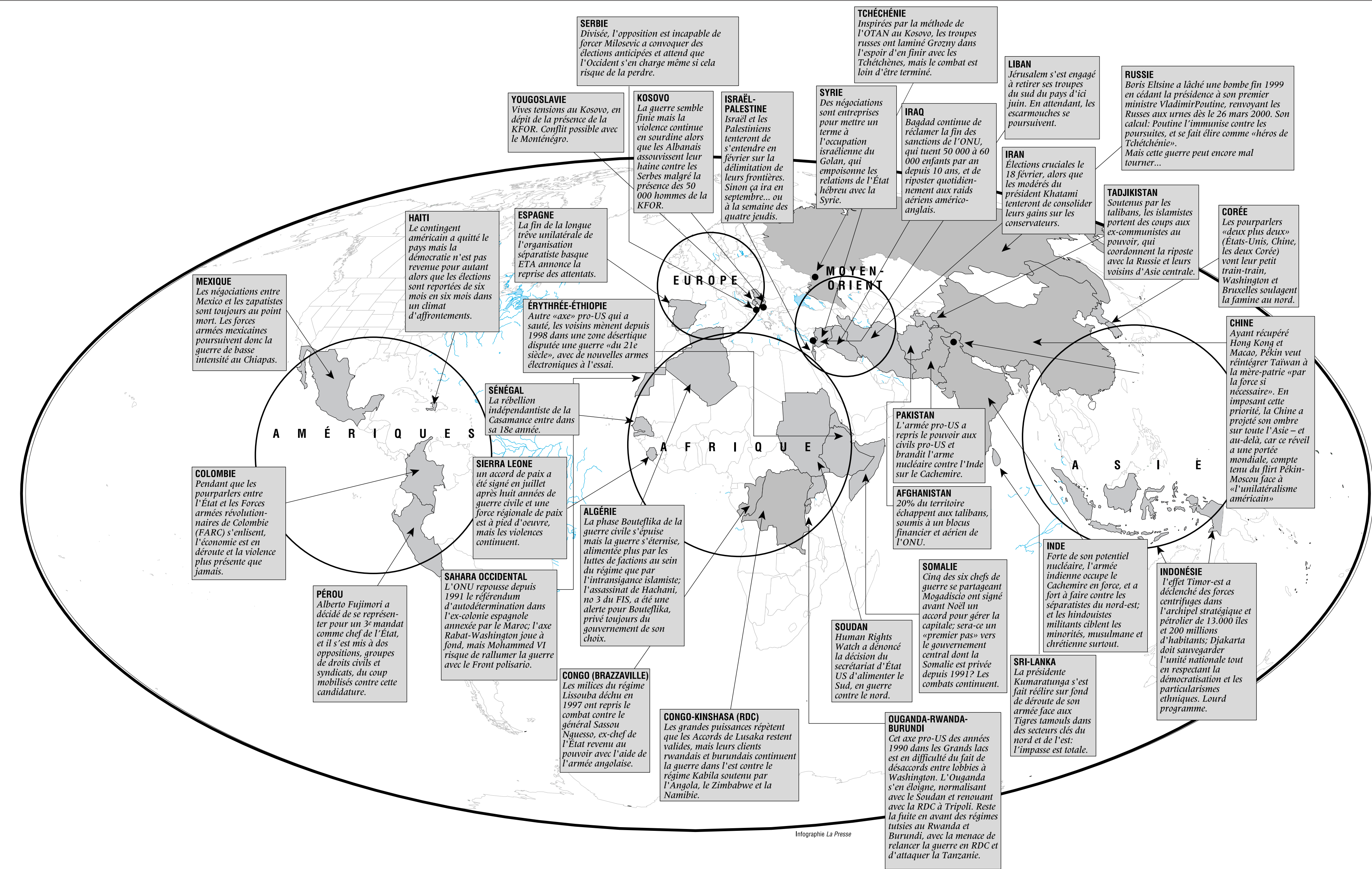
Même si la décision des tribunaux portait sur la prière à l’école, il nous paraît légitime de l’appliquer aux séances du conseil municipal. En effet, ou bien des conseillers ou citoyens assistant à la séance acceptent, mais plus ou moins malgré eux, d’entendre une prière qui n’est pas conforme à leurs convictions religieuses ; ou bien, ils doivent ne pénétrer dans la salle du conseil qu’une fois la prière récitée. Dans ce cas, ils se trouvent dans la même situation que les élèves exemptés de la prière, situation que les tribunaux ont, à ce jour, réprouvée.

De son côté, la Commission des droits de la personne du Québec a émis un avis qui, apparemment, va dans le même sens que les décisions des tribunaux et invité la ville d’Outremont à ajuster sa conduite aux règles définies dans la Charte québécoise. Il convient ici de rappeler que la Commission tient à cet égard son mandat de l’Assemblée nationale et qu’en conséquence elle doit jouir a priori de la considération des citoyens sans pour autant que ceux-ci renoncent à leur droit de diverger d’avis avec ses opinions. D’ailleurs, elle n’est pas un tribunal et la même Assemblée nationale a prévu que les divergences pouvant survenir entre des citoyens et la Commission sur l’interprétation ou l’application de la Charte pouvaient être, le cas échéant, tranchées par le Tribunal des droits de la personne et, ultimement, par les tribunaux supérieurs.

Cela dit, il existe au problème débattu une solution toute simple que des corps publics appliquent déjà et que des juristes (C. Stephenson (1991), B. Sokhansanj (1992), Long et Magsino (1996-97)) ont trouvé conforme à nos chartes. Il s’agit de prévoir un moment de recueillement silencieux au début de la classe (ou des séances du conseil). Chaque personne peut y faire intérieurement la prière qu’il veut bien faire ou penser plutôt à son conjoint ou sa conjointe resté à la maison pour garder les enfants !

Comme ancien journaliste spécialisé en éducation, j’ai couvert des dizaines de réunions du Conseil scolaire de l’île de Montréal, depuis sa création en 1973. La pratique du moment de recueillement était l’usage et, à ma connaissance, n’a jamais été contestée. En revanche, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, on y récitait le Notre-Père. Des commissaires se sont un jour opposés à cette pratique. La majorité l’a maintenue si bien que les « dissidents » revenaient ou entraient dans la salle des délibérations une fois la prière terminée. Lequel de ces deux corps publics était le plus sage ?

Plus



Les principaux points chauds de la planète

LES AMÉRIQUES

Les principaux points chauds de la planète
GILLES PAQUIN, JOONEED KHAN
et MARIO FONTAINE

■ Les espoirs soulevés par l'ouverture de négociations de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) se sont évanouis. Les pourparlers, lancés en janvier dernier, ont aussitôt été suspendus pendant une dizaine de mois. Aujourd'hui, les deux parties en sont encore à discuter de l'ordre du jour.

Pendant ce temps, sur le terrain, les massacres perpétrés par les groupes paramilitaires continuent et les attaques des FARC contre l'armée et la police se multiplient. Le président Andrés Pastrana a sollicité l'aide de Washington pour combattre le trafic de la drogue, mais à Bogota on s'attend à ce que les troupes encadrées et équipées par les Américains ciblent davantage la guérilla.

La nouvelle année ne s'annonce guère plus brillante. Épuisés, les Colombiens se demandent combien de temps il faudra avant que le pouvoir et la guérilla parviennent à s'entendre sur les vastes réformes politiques, économiques et agraires souhaitées.

Au Brésil, le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de s'élargir. Le gouvernement Cardoso n'en poursuit pas moins sa politique d'austérité aux dépens des moins fortunés. Des dizaines de milliers de paysans sans terre pressent l'État d'accélérer la réforme agraire. Le président péruvien Alberto Fujimori tord la Constitution et décide de solliciter un troisième mandat en dépit des protestations de l'opposition. La crise politique se double d'une crise sociale profonde qu'il tente de contrôler par la répression.

Au Mexique, rien n'a changé dans les relations entre le gouvernement fédéral et les partisans zapatistes du Chiapas. La condamnation d'une trentaine de paramilitaires pour leur participation au massacre d'Acteal en a dissuadé d'autres d'agir, mais l'armée compense par une présence accrue sur le terrain. La campagne électorale pour la présidence détourne encore l'attention du problème du Chiapas et laisse dans l'ombre l'action des guérillas dans les États d'Oaxaca et de Guerrero.

La démocratie se porte encore plus mal en

Haiti où les élections sont reportées de six mois en six mois. La misère s'étend tandis que les partis et groupes d'intérêts s'arrachent les dépouilles du pouvoir au mépris du bien commun.

EUROPE

■ Les bombardements de l'armée russe sur la Tchétchénie ont relégué à l'arrière plan la crise du Kosovo, mais l'administrateur de l'ONU à Pristina, Bernard Kouchner, a reconnu récemment que la paix n'était pas revenue pour autant. Plus de 200 000 Serbes et Tziganes ont fui la province et ceux qui restent sont victimes d'une campagne de terreur que l'OTAN semble incapable d'arrêter.

En Serbie, les forces de l'opposition, déjà divisées, sont impuissantes face au mouvement de radicalisation du régime de Milosevic. La dépression de l'économie s'est accentuée depuis la fin de la guerre et le gouvernement en rend ses adversaires responsables en raison de ses liens avec l'Occident.

L'opération de l'OTAN en Serbie a d'ailleurs procuré un exemple aux généraux et aux hommes politiques russes pour intervenir au Daguestan, puis en Tchétchénie. L'aviation et l'artillerie ont jusqu'ici donné l'avantage à Moscou, mais les forces tchétchènes résistent et menacent de faire payer très cher l'occupation de leur république.

En Espagne, le mouvement séparatiste basque ETA a annoncé la fin de la trêve unilatérale qu'il avait proclamée l'an dernier laissant présager une reprise des attentats terroristes dans le pays.

AFRIQUE

■ L'Angola, les deux Congos, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, le Soudan, l'Érythrée et l'Éthiopie, la Somalie, le Sierra Leone, le Libéria, la Guinée-Bissau, le Sénégal, l'Algérie, la liste est accablante de pays africains en guerre ou déchirés par des conflits civils.

Hormis l'Algérie, où, malgré l'amnistie promise par le président Bouteflika, la guerre

civile entre dans sa huitième année sur fond de rente pétrolière, toutes les autres guerres d'Afrique ont lieu dans un contexte de pauvreté extrême.

Des guerres avec des enfants-soldats, des mercenaires et des atrocités indicibles, sans oublier l'énorme poids des dettes et l'insupportable coût humain de la misère.

L'Afrique subsaharienne domine la liste des 48 pays « les moins avancés » et une proportion croissante de personnes y vivent dans la pauvreté absolue.

Les guerres semblent cependant plus aseptées aux règlements que les dossiers de la misère. Ainsi, des forces de maintien de la paix sont à pied d'oeuvre en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et au Libéria. Les accords de Lusaka restent de mise pour la guerre civile angolaise et celle des Grands Lacs où le Congo-Kinshasa, soutenu par l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe, se défend contre l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi.

De même, l'OUA maintient son cadre de paix pour l'Éthiopie et l'Érythrée, et le processus de paix au Soudan connaît une avancée avec la rencontre du général Béchir et l'opposant Sadek el-Mahdi, ainsi que la médiation de l'ex-président américain Jimmy Carter entre Khartoum et Kampala — qui vont rétablir leurs relations. Mais les armes refusent de se taire, les cadres de paix restent fragiles, et jusqu'au-boutistes et marchands d'armes font converger leurs intérêts pour entretenir le feu dévastateur.

L'assassinat du dirigeant du FIS, Abdelkader Bachani, a torpillé le plan Bouteflika de « concorde civile ». Carter a identifié « la volonté de Washington de renverser le régime de Khartoum » comme « le principal obstacle au règlement du vieux conflit soudanais ».

Et comme vient de le confirmer le rapport de l'ONU sur l'échec de sa mission au Rwanda en 1994, le Conseil de sécurité est peu intéressé à s'engager en Afrique — message que les États africains lui ont clairement adressé ce mois-ci.

Deux cas types : le Conseil de sécurité vient de reporter « à 2002 voire au-delà » le référendum d'autodétermination décidé en 1991 au Sahara occidental, annexé par le Maroc ; et il ignore toujours les appels de la majorité hutu du Burundi, depuis le sanglant coup d'État tutsi de 1993, d'envoi d'une force de paix.

Et tourne le cercle vicieux de la guerre et

de la misère : la FAO vient d'avertir que 20 millions d'Africains sont affamés par les guerres dans 15 pays subsahariens, car il est impossible de les secourir : selon l'Unicef, 10 millions d'enfants, de moins de 15 ans, sont abandonnés en Afrique ; à la réunion spéciale du Conseil de sécurité, l'ambassadeur de Tanzanie a souligné que « le lien entre pauvreté et conflit est crucial, et l'ONU doit en tenir compte quand elle demande à l'Afrique de régler ses problèmes ».

Le pire, c'est que même les pays engagés sur la démocratisation demeurent instables et agités. C'est le cas notamment du Nigeria, géant pétrolier revenu à un gouvernement élu mais où les rixes inter-ethniques et les violations des droits humains dominent encore la vie quotidienne. Idem pour l'Égypte de Hosni Mubarak et la Tunisie du général Ben Ali, Élit-policier qui l'a fait réélire pour un troisième mandat mais qui musèle sans ménagement ses opposants les plus pacifiques.

Une régression : la Côte d'Ivoire, « vitrine » de démocratie civile « à la française » en Afrique de l'Ouest, qui a basculé à Noël sous la coupe du général Robert Guéi ; il dit ne vouloir le pouvoir ni pour lui-même ni pour le poulain américain Alassane Ouattara, mais Washington et Ottawa ont suspendu leur aide et l'UE « se concerte » — pour s'assurer que l'armée remet les rênes aux civils.

Une note d'espoir : l'Afrique réagit. Outre la réunion spéciale de l'ONU, divers forums de ministres et d'ONG, réunis le plus souvent à l'initiative de la nouvelle Afrique du Sud, ont encouragé à remobiliser les énergies pour exprimer les priorités de l'Afrique dans le concert mondial.

Et ce n'est pas peu que, de l'avis des initiés, c'est sur une confrontation entre les Africains et la négociatrice américaine Charlene Barshefsky que s'est effondré le sommet de l'OMC à Seattle. « On ne veut pas une nouvelle ronde de négociations. On veut un demi-tour (turnaround) », a lancé un délégué du Zimbabwe.

ASIE

■ L'Asie aborde l'an 2000 avec plusieurs atouts pour renforcer sa relance après la mégacrise économique et financière de 1997, mais les vieux conflits, certains changeant de pente, d'autres exacerbés par de nouvelles

dynamiques, font déjà sentir leur poids dans l'équation.

L'Afghanistan, le Tadjikistan et le Sri Lanka occupent seuls la catégorie des guerres ouvertes sur le continent, avec de vieux foyers de lutte armée, séparatiste le plus souvent, qui brûlent toujours au Cachemire indien et dans le nord-est de l'Inde, ainsi que dans le sud des Philippines.

Mais l'attention en Asie s'est déplacée vers l'est quand la Chine a inscrit la réunification avec Taïwan au sommet de ses priorités — « par la force si nécessaire ».

Cette volonté affichée de Pékin dans la foulée de la rétrocession de Hong Kong et de Macao a même relativisé le vieux contentieux entre les deux Corées — engagé sur la voie du désamorçage grâce aux pourparlers dits « deux plus deux » (États-Unis, Chine, Corée du Sud et Corée du Nord).

Le Japon s'en mêle d'ailleurs ces jours-ci en négociant, à Pékin, l'éventuelle normalisation de ses relations avec la Corée du Nord — où la famine, la question nucléaire et le programme de missiles continuent pourtant de poser problème.

Le contentieux Chine-Taïwan, et les revendications de Pékin sur les îles Spratleys, à d'autre part relégué au second plan le bouleversement que vit l'Indonésie depuis la chute du dictateur Suharto en mai 1999 : pourtant, si l'Australie mène l'opération « décolonisation » de l'ONU au Timor oriental, le mégarchipel malais, trésor pétrolier et zone stratégique de navigation mondiale, est de plus en plus tiraillé entre sa poussée de fièvre démocratique et sa révolution des séparatismes centrifuges.

En Asie du Sud, la réélection de la coalition sortante autour du parti hindouiste BJP semble devoir enfin assurer cinq années de gouvernement stable à l'Inde.

Mais les ultra-hindouistes risquent de bouleverser les prévisions avec leurs assauts militants contre les minorités, musulmane et chrétienne notamment. Le projet de temple à Rama sur le site de la mosquée Babri leur tient toujours à cœur. Et le pape n'a pas calmé le jeu en prêchant pour la liberté de conversion en Inde.

Au Sri Lanka, les Tigres du LTTE, qui se battent pour un État tamoul dans le nord et l'est, ont terminé 1999 en infligeant de sérieux revers à l'armée srilankaise. Ils pensent en forçant sur cette lancée reprendre la ville clé de Jaffna cette année.

L'Afghanistan, toujours livré à la guerre civile entre pro et anti-talibans, reste un foyer d'exportation de l'irréductible islamiste (sunnite) dans toute la région, depuis le Caucase du Nord jusqu'au Xinjiang chinois.

Les États-Unis, anciens tuteurs des talibans, ont obtenu en 1999 quelques sanctions de l'ONU pour contraindre le régime de Kaboul à se débarrasser du milliardaire saoudien Ossama ben Laden, devenu leur mouton noir. Mais le cœur n'y est pas : les talibans font toujours oeuvre utile aux yeux de Washington, qui tolère que le Pakistan soulage par la route l'Afghanistan sous blocus aérien.

Le Pakistan : voilà par contre un pays qui, sans être en guerre, ne connaît point la paix. L'armée pro-américaine a repris le pouvoir aux civils pro-américains, le système féodal reste en place, dominé par la province clé du Punjab, et Islamabad, puissance nucléaire, tend les muscles face à l'Inde sur la question du Cachemire.

Mais le crime, l'insécurité, le terrorisme continuent de faire rage dans une société pakistanaise corrompue et laminée par les trafics de drogues et d'armes hérités de la guerre afghane de 1979 à 1989, quand les *moudjahidine* combattaient l'Armée rouge.

PROCHE-ORIENT

■ L'an 2000 pourrait être témoin de nombreux déblocages au Proche-Orient. En Palestine d'abord, mais aussi en Iran, en Syrie et au Liban. Sans compter l'Irak, en pénitence depuis 10 ans. Mais il y a beaucoup de « si » dans le décor, bien davantage que de certitudes.

Le 13 février pourrait, par exemple, voir Palestiniens et Israéliens conclure un accord cadre définissant les grandes lignes d'un règlement final, lequel serait définitivement complété en septembre. C'est ce que prévoient les accords de Charm el-Cheikh. En réalité, une dizaine de rencontres de négociations se sont révélées vaines. Chacun campe sur ses positions.

Le statut de Jérusalem, les colonies juives en territoire occupé, le retour au pays des 3,5 millions de réfugiés palestiniens, la délimitation des frontières sont au coeur des pourparlers.

Du côté israélien, les purs et durs s'opposent aux ouvertures du premier ministre Ehud Barak, tandis que le chef de l'autorité palestinienne, Yasser Arafat, est contesté par d'importants groupes extrémistes comme le Hezbollah et le Hamas.

Un sujet d'espoir : le Liban. Lors de sa victoire aux urnes le 17 mai dernier, Ehud Barak s'était engagé à retirer l'armée israélienne du Sud-Liban en un an. Le dossier n'a guère évolué depuis. L'armée israélienne y occupe une bande de terre d'une dizaine de kilomètres depuis 1978, utilisée comme tampon pour protéger le nord de son territoire.

Cette zone « de sécurité » n'a pas apporté la tranquillité attendue aux civils israéliens et a coûté au contraire des milliers de vies de part et d'autre. Jérusalem a un intérêt objectif à s'en retirer, mais elle doit d'abord faire la paix avec la Syrie. C'est que Damas est le véritable maître du pays, le Liban étant en quelque sorte relégué au rang de protectorat syrien. Il faudra ainsi parallèlement régler le contentieux Jérusalem-Damas, qui tourne autour de l'annexion par Israël du Golan.

À l'heure des missiles de croisière et des satellites, ce plateau n'a plus grande valeur stratégique. L'enjeu, maintenant, c'est l'eau : le plateau approvisionne le bassin du Jourdain et par conséquent le lac de Tibériade, le seul grand réservoir d'Israël à qui il fournit 3 % de ses besoins en eau. Des négociations encourageantes ont débuté le mois dernier. Le premier ministre Barak gagnerait du galon avec un accord. Malade, le vieux président syrien Hafez el-Assad songe quant à lui à passer la main à son fils Bachar. Ce qui lui laisserait, en quelque sorte, la paix en héritage.

On pourrait aussi voir des changements significatifs survenir en Irak et en Iran. Dans le premier cas, les Nations unies viennent de renouveler pour six mois l'accord pétrole contre nourriture. Mais une solution à long terme devra être trouvée. Saddam Hussein ayant prouvé qu'il peut résister à d'intenses pressions.

Quant à Téhéran, le scrutin du 18 février verra les conservateurs s'opposer aux modérés pour le contrôle du Parlement. Les partisans du guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, feront face à ceux du réformiste et héros de la jeunesse iranienne, le président Mohammad Khatami.

Les grands rendez-vous de l'an 2000

JANVIER :

■ 13 Fin du délai accordé aux groupes islamistes pour déposer les armes en Algérie.
■ 16 Deuxième tour des élections présidentielles au Chili.

■ 25 Sommet de la Communauté des États indépendants à Moscou.

■ 27 Forum économique à Davos, en Suisse

FÉVRIER :

■ 8 Élections primaires au New Hampshire.
■ 13 Tenue d'un « Camp David » entre Israéliens et Palestiniens sur la conclusion d'un accord cadre de paix.

■ 18 Élections législatives en Iran.

■ 27 Élections présidentielles au Sénégal et au Tadjikistan.

MARS :

■ 12 Élections législatives au Salvador.

■ 18 Élections présidentielles à Taïwan, législatives en Espagne et en Malaisie.

■ 26 Elections présidentielles en Russie.

AVRIL :

■ 9 Élections législatives et présidentielles au Pérou ; élections présidentielles en Géorgie et législatives en Corée du Sud.

■ 22 Journée de la terre.

MAI :

■ 14 Élections législatives en Éthiopie.

■ 16 Élections présidentielles en République Dominicaine et législatives au Zimbabwe.

■ 22 Date limite pour le dépôt des armes en Ulster.

JUIN :

■ 15 Retrait annoncé d'Israël du Sud-Liban ; élections législatives en Guinée et en Mongolie.

JUILLET :

■ 2 Élections législatives et présidentielles au Mexique ; sommet du G7 à Okinawa au Japon. La France prend la présidence de l'Union européenne.

AOÛT :

■ Élections législatives au Liban. Retrait des troupes israéliennes du Sud-Liban.

■ 15 L'Inde célèbre ses 50 ans de régime républicain.

SEPTEMBRE :

■ 13 Règlement final du conflit Israël-Palestine. Élections législatives en Bosnie, en Grèce, en Macédoine et élections législatives et présidentielles en Roumanie.

OCTOBRE :

■ Élections législatives au Japon et en Lituanie. Élections présidentielles en Pologne et législatives en Suisse, en Tanzanie et en Côte d'Ivoire.

NOVEMBRE :

■ 7 Élections législatives et présidentielles aux États-Unis ; élections législatives en Égypte, en Slovaquie et en Thaïlande. Début du Ramadan. Réunion du Forum Asie-Pacifique (APEC) au Brunei.

DÉCEMBRE :

■ Élections présidentielles en Haïti ; Éthiopie et Kirghizistan, législatives et présidentielles au Ghana.

Plus

« La Famille » peut compter sur Poutine

L'homme de la campagne tchétchène imbattable à la présidence russe



Jooneed Khan

Battant le fer chaud de l'offensive tchétchène, Vladimir Poutine a lancé dès jeudi la campagne présidentielle du 26 mars, où il est sûr de trans-

former son intérim en titularisation légitime.

À la plus grande joie de « La Famille », cette mafia ancrée autour de Boris Eltsine, de ses filles Tatiana et Elena et leurs maris, et des milliardaires Boris Berezovski et Boris Abramovitch.

Car c'est bien « La Famille » qui l'a propulsé chef du FSB (Service fédéral de sécurité, ex-KGB) en 1998, à la place du peu loyal Nikolaï Kovaliov. Et quand éclate en 1999 le scandale Mabetex, Poutine protège « La Famille » jusqu'à faire inculper pour « abus de pouvoir » le procureur général Iouri Skouratov. Helmut Kohl n'aura pas eu cette chance en Allemagne.

C'est donc un loyaliste dur et efficace que Boris Eltsine nomme en août 1999 premier ministre, à la place de Sergueï Stepachine, trop mou. Poutine sera son cinquième premier ministre en 18 mois, mais ce sera le bon choix, et c'est à lui qu'Eltsine confie le Kremlin le 31 décembre, quittant son mandat six mois avant terme.

À Bethléem où il rencontrait jeudi Yasser Arafat, Eltsine, fort de l'immunité et du statut en or que lui a conférés Poutine, a confié qu'il avait choisi son successeur « parmi 20 candidats ». « Je suis convaincu d'avoir choisi un homme fort, sur lequel on peut compter, qui a de la conscience », a-t-il affirmé.

Que « La Famille » soit convaincue de pouvoir compter sur Poutine, soit. Mais Poutine, homme « de conscience » ? La question est posée.

À son arrivée à la tête du gouvernement, en août, Poutine obtenait un pour cent seulement des intentions de vote à la présidentielle alors prévue en juin 2000. Quatre mois plus tard, la cote de ce parfait inconnu dépasse les 50 %. Et le mouvement Unité, monté de toutes pièces pour les législatives du 19 décembre, surprenait en terminant second derrière les communistes, avec 23,32 % des voix.

C'est qu'entre août et décembre s'est produit la riposte musclée de Moscou aux menées islamistes et



PHOTO Reuters

Si Boris Eltsine a démissionné, c'est que le moment paraissait favorable à l'élection à la présidence de celui qu'il avait choisi pour prendre le relais, Vladimir Poutine (à droite).

indépendantistes au Caucase du Nord — Tchétchénie et Daguestan.

La volonté politique déployée par Poutine pour gagner la guerre en Tchétchénie a redonné une certaine fierté à une opinion russe en désarroi et humiliée sans cesse depuis l'éclatement de l'URSS.

Démantèlement de la Yougoslavie, expansion de l'OTAN vers l'est, guerre du Kosovo, victoire tchétchène en 1996, pauvreté, misère et crimes à l'intérieur, restructuration au Kremlin qui n'amenait ni prospérité ni État de droit, les Russes n'en pouvaient plus.

Aussi ont-ils apprécié les coups de gueule du Kremlin en réplique aux leçons et menaces de l'Occident : « On ne fait pas pire que l'OTAN au Kosovo, mais en Tchétchénie on est chez nous » et « Clinton oublie qu'on est une puissance nucléaire ».

Comme leur ont plu les positions de leurs voisins — arabes, iranien, indien : « La Tchétchénie est une affaire intérieure russe », phrase que Yasser Arafat et Tarik Aziz ont prononcée à Moscou même. Si bien que Robin Cook, chef du Foreign Office, a fini par dire que « la Tchétchénie est une guerre électorale ».

Guerre qui « durera deux mois encore, sans pertes civiles, puis nous hisserons notre drapeau sur la Tchétchénie », a dit Eltsine.

Les Tchétchènes ont brisé pour la première fois mercredi le siège de Grozny, mais l'armée russe ripostait jeudi et prenait pied au centre de la capitale, s'emparant de la gare de Grozny.

Bonne nouvelle pour le candidat Poutine, mais un revers de plus pour Evgueni Primakov, premier ministre d'octobre 1998 à mai

1999, qui était jusqu'à l'automne le favori des présidentielles.

Selon des analystes russes, l'opération tchétchène répondait à une commande d'Eltsine de marginaliser l'alliance de Primakov et du maire de Moscou, Iouri Loujkov, au sein du mouvement OVR (La Patrie-Toute La Russie).

Poutine aura réussi au-delà de ses espérances : non seulement l'OVR a-t-il plafonné autour des 13 % aux législatives, mais Unité, « le parti de Poutine », surgissait de nulle part pour finir deuxième derrière les communistes (24,29 %).

Si bien que Primakov, en chute libre, songe à jeter l'éponge. « Je ne crois pas que notre candidat voudra participer à la campagne », a déclaré jeudi un député OVR, Oleg Morozov.

Des partisans de Primakov le voient président de la Douma, la Chambre basse du Parlement. Mais d'autres analystes pensent qu'il sera candidat le 26 mars, même s'il n'a que 10 % des voix, « pour donner plus de poids à son groupe parlementaire ».

Primakov n'est pas seul dans le pétrin. Poutine (et Eltsine) ont avancé la présidentielle pour une autre raison stratégique : les opposants, dont les communistes, sortent épuisés matériellement et financièrement des législatives de décembre.

En plus d'avoir le vent en poupe, Poutine contrôle l'appareil d'État. Selon certains rapports, les militaires, qui ont cinq millions de voix avec leurs familles, ont voté deux fois aux législatives : une fois dans les casernes, une fois dans leurs lieux de résidence.

Mais Poutine, grand seigneur,

s'est prononcé jeudi pour « une campagne propre ». « Tous les candidats doivent bénéficier des mêmes conditions et tout abus de pouvoir est inadmissible », a renchéri Alexandre Vechniakov, de la Commission électorale russe.

Il est peu probable que Guenadi Ziouganov, le chef communiste proposé jeudi comme candidat unique de la gauche à la présidence, y trouve grand réconfort.

Ziouganov est le seul candidat sérieux face à Poutine. Il avait obtenu 40 % contre Boris Eltsine en 1996. Chef du parti le mieux organisé de Russie et de la première formation politique à la Douma, Ziouganov, 55 ans, se veut pragmatique, ayant enlevé le mot « communisme » de son programme et courtisant volontiers les milieux d'affaires et l'Église.

Les autres candidats, connus et inconnus, n'y seront que pour la forme. Tels Vladimir Jirinovski, l'ultranationaliste de 53 ans, Gligori Iavlinski, 47 ans, du groupe réformateur Iabloko, et Aman Tolaïev, 55 ans, gouverneur de Kemerovo, en Sibérie. Chez les inconnus, on lorgnait du côté du général Alexandre Lebed, 49 ans, gouverneur de Krasnoïarsk, en Sibérie.

Mais le fer chaud tchétchène peut encore faire voir rouge à Poutine, 47 ans, l'exécutant qui pêche le patriotisme, qui veut renforcer l'État sans menacer les réformes, et qui a inscrit à son programme la lutte au terrorisme et au crime organisé.

Car une victoire militaire russe en Tchétchénie signifiera à coup sûr le maintien d'une armée d'occupation. Qui sera une cible de choix pour les combattants islamistes du Caucase du Nord.

Les grandes dates du règne de Boris Eltsine

■ 24 décembre 1985 : Boris Eltsine est nommé premier secrétaire du PC de Moscou.

■ 12 juin 1991 : il est élu au suffrage universel président de la Fédération de Russie.

■ Août 1991 : Eltsine dirige la résistance contre le putsch des communistes.

■ Janvier 1992 : lancement des réformes économiques.

■ Décembre 1992 : sommet russo-américain à Moscou. Signature de l'accord Start-2 de réduction des arsenaux stratégiques des deux pays.

■ L'apparatchik Viktor Tchernomyrdine remplace le réformateur Gaïdar au poste de premier ministre.

■ 3-4 octobre 1993 : Eltsine lance l'assaut contre le Parlement insurgé.

■ 11 décembre 1994 : première guerre de Tchétchénie.

■ 1995 : Eltsine est victime de deux attaques cardiaques.

■ 3 juillet 1996 : Eltsine est réélu président.

■ 5 novembre 1996 : il subit un quintuple pontage coronarien.

■ Mars 1998 : Eltsine écarte Tchernomyrdine et le remplace par Sergueï Kirienko.

■ Août 1998 : crise monétaire dramatique. Eltsine, absent de Moscou, limoge Kirienko et rappelle Tchernomyrdine.

■ 10 septembre 1998 : Evgueni Primakov succède à Tchernomyrdine.

■ 12 mai 1999 : Eltsine limoge Primakov et le remplace par le ministre de l'Intérieur Sergueï Stepachine.

■ 9 août 1999 : Eltsine limoge Stépachine et nomme le chef des services secrets Vladimir Poutine premier ministre par intérim. Il le désigne ensuite comme candidat du Kremlin à la présidentielle de l'an 2000.

■ 23 septembre 1999 : début de la deuxième guerre de Tchétchénie.

■ 31 décembre 1999 : Boris Eltsine annonce sa démission.

Claude Jutra revisité

Le meilleur et le pire du Canada



Gérald LeBlanc

Robert Fulford vient de passer du *Globe and Mail* au *National Post*, les deux titans engagés dans une lutte à finir pour le titre de quotidien national du Canada.

Ancien directeur du magazine *Saturday Night*, le transfuge Fulford a eu droit à une pleine page du magazine *Maclean's*, qui le qualifie de « gros nom » du journalisme.

Le réputé columnist s'est vite adapté au climat de guerre ouverte du *Post* contre les nationalistes québécois, comme en témoigne son article de mardi intitulé « Un triste cas de fausse identité ».

Il y soutient que le cinéaste Claude Jutra a été empêché d'aller au bout de son talent par le rigide nationalisme québécois et il accuse même le célèbre cinéaste, un indépendantiste avoué, de s'être trompé d'identité en se disant « québécois » alors qu'il faisait des films « canadiens » pour l'Office national du film.

« C'est l'habitude du nationalisme canadien-français d'obscurcir tout ce qu'il touche, comme le démontre tristement la propre vie de

Jutra », conclut la nouvelle vedette de Conrad Black.

On s'étonne de trouver des propos aussi simplistes sous la plume d'un observateur chevronné et l'on pense au commentaire de Jacques Godbout dans *L'actualité* : « Il faut voir dans les médias de langue anglaise la rage et le mépris qui se manifestent dès que le Québec relève la tête. »

« Il faut admettre que les médias de langue française font souvent preuve de plus de préjugés et d'ignorance à l'égard de la culture canadienne-anglaise que la décence ne le permet », ajoutait cependant Godbout dans cet essai de fin d'année.

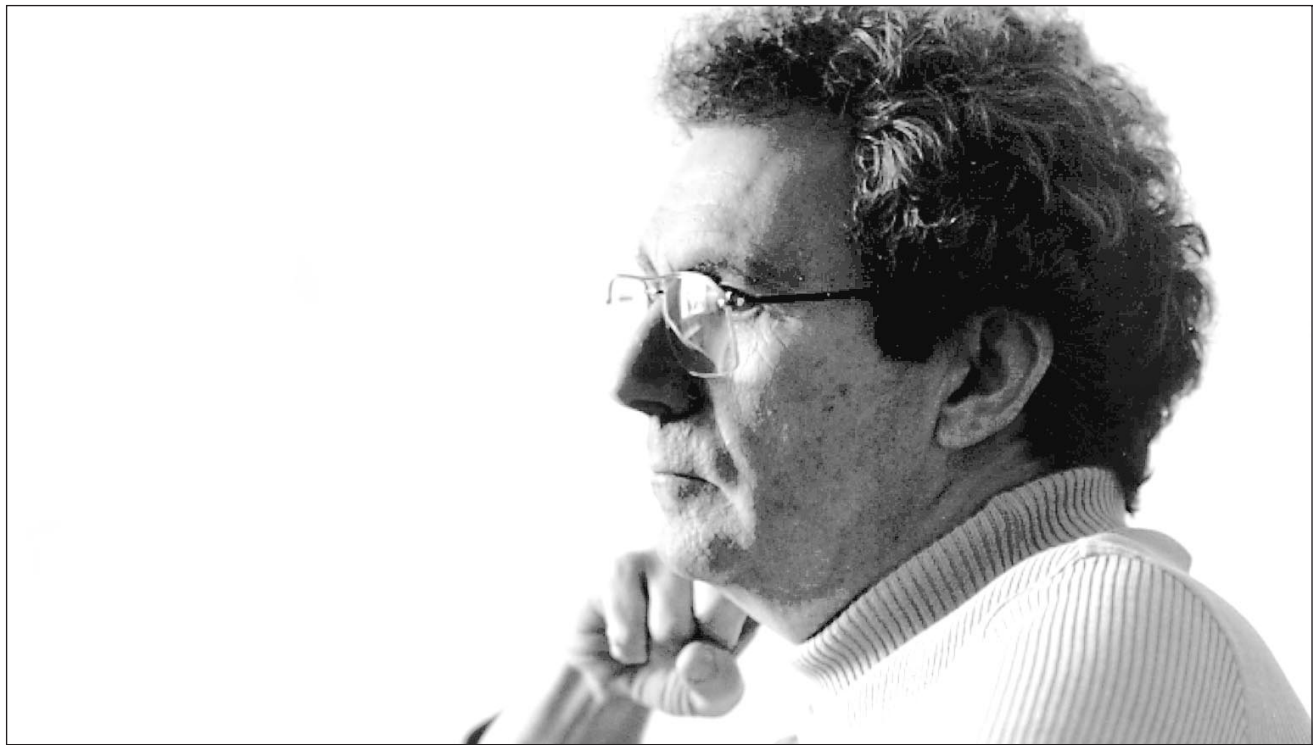
L'occasion du scandale

Afin d'être un peu moins ignorant, disons donc aussi que Robert Fulford nous a mis en contact avec deux autres auteurs canadiens : Jim Leach et Ann Charney, dont nous avons recensé le dernier roman — *Le jardin de Rousseau* — dans le cahier *Lectures de La Presse* du dimanche.

Professeur de cinéma à l'Université Brock de St. Catherine, en Ontario, Jim Leach vient de publier *Claude Jutra — Film maker*.

Il s'agit d'une analyse détaillée de l'abondante production de Jutra, un minutieux travail d'universitaire plus qu'une biographie populaire, un ouvrage de référence plutôt qu'un livre de chevet. On y repasse, souvent scène par scène, chacun des principaux films du cinéaste montréalais.

« Il est étonnant qu'après le succès de *Mon oncle Antoine*, souvent acclamé comme le plus grand film ca-



nadien, Jutra ait eu tellement de difficultés à trouver du financement pour ses productions ultérieures », nous dit Jim Leach.

Analysant le « contexte » dans lequel se situe le « texte » des films de Jutra, le professeur Leach ne peut s'empêcher de noter les tensions et les contradictions d'un cinéaste indépendantiste acclamé à Toronto et critiqué au Québec pour son refus de faire des films explicitement engagés pour la cause nationale.

Un ou deux cinémas nationaux ? se demande Jim Leach en examinant l'œuvre de Jutra, dont s'est inspirée Margaret Atwood, qui oppose le sexe de la chambre à coucher des Européens et la chasse en forêt des Américains à la célèbre tombe canadienne de *Mon Oncle Antoine*.

Le professeur Leach était un peu surpris des conclusions tirées de son volume par Fulford — la recension du cinéaste Donald Winkler publiée dans *The Gazette* ne fait aucune allusion à cette étouffante prison du nationalisme québécois. Il

estime que c'est plutôt l'industrie du cinéma qu'il faut blâmer pour les ratés dans la carrière de Jutra.

Il s'était justement gardé du type d'*a priori* qu'on affectionne dans le *Post*. « Mon objectif a été d'analyser la construction des films et les raisons des critiques. Les réponses à ces questions renvoient aux cultures nationales, mais ne reposent pas sur l'hypothèse que cette culture ambiante aurait dû être différente de ce qu'elle était. J'ai au moins essayé d'éviter ce genre d'hypothèse même si je regrette que les films de Jutra ne furent pas mieux servis par les critiques et les réseaux de distribution. »

Un regard plein de tendresse

Quant à Ann Charney, elle avait signé en 1988 un très beau reportage sur la vie et surtout sur les derniers moments de Claude Jutra, le cinéaste montréalais atteint de la terrible maladie d'Alzheimer qui s'est suicidé le 5 novembre 1986.

Repris en 1995 dans un recueil de six portraits de marginaux géniaux — *Defiance in their Eyes* — l'article sur Jutra est tout empreint

d'une délicate et tendre admiration pour le grand enfant qu'il fut.

Grâce surtout aux confidences de Mimi, sa soeur avec qui Claude Jutra vécut ses derniers moments, Ann Charney nous fait revivre la fin du parcours de ce surdoué, médecin à l'âge de 21 ans pour faire plaisir à sa famille et sans intention aucune de faire autre chose que du cinéma, qui s'est jeté en bas du pont Jacques-Cartier comme le héros d'un de ses films.

« Aime mes chats et donne-les à ceux qui les aimeront », fut la dernière note laissée par Jutra à sa soeur.

En relisant le récit de Charney, on se dit qu'il faut revoir au plus vite non seulement *Mon Oncle Antoine* et *Kamouraska*, les deux plus connus, mais aussi *À tout prendre* et *La Dame en Couleur*, ses premier et dernier longs métrages.

Claude Jutra — Filmmaker, Jim Leach, McGill Queen's University Press, Montréal 1999, 306 pages.
Defiance in their Eyes — True Stories from the Margins, Ann Charney, Véhicule Press, Montréal 1995, 155 pages.

Plus



PHOTO Reuters®

Des navires de la taille de l’*Erika* — qui vient de couler au large de la Bretagne, causant une marée noire — accostent tous les jours à Montréal. L’*Erika* était un petit navire de 183 mètres, pesant 37 000 tonnes lorsque chargé, ce qui ne l’a pas empêché de provoquer des dégâts majeurs avec sa cargaison de mazout.

Le fleuve est bien protégé, mais...

80 % des navires étrangers inspectés ont des anomalies



François Berger

Le fleuve Saint-Laurent et ses riverains ne sont pas à l’abri d’une catastrophe maritime comme la marée noire qui touche les côtes françaises depuis un mois, mais ils semblent toutefois relativement bien protégés contre la présence de navires considérés comme dangereux et dont le bris pourrait provoquer un désastre écologique.

Le nombre d’accidents et d’incidents maritimes sur le fleuve et dans le golfe a chuté de plus de moitié, au cours des dix dernières années, selon le Bureau de la sécurité des transports (BST), l’organisme du gouvernement canadien chargé d’enquêter dans tous les cas d’accident de navires, de trains et d’avions. Il y a eu 64 accidents maritimes sur le fleuve, en 1998, dont une quarantaine mettant en cause de gros navires de commerce.

La diminution est attribuée en grande partie au développement de nouvelles technologies mettant à contribution les satellites et diminuant les risques de la navigation. D’autre part, le BST cite la mise en application de plus en plus stricte des accords internationaux sur la sécurité maritime. Deux de ces accords, les mémorandums de Paris et de Tokyo, dont le Canada est signataire, prévoient l’inspection du quart des navires étrangers mouillant dans les ports des pays participants.

Alors que les navires battant pavillon canadien sont inspectés régulièrement au moins une fois par année, les bateaux étrangers subissent des visites inopinées. Les inspecteurs de Transports Canada ont ainsi fait près de 1200 inspections de navires étrangers, en 1998, de l’Atlantique au Pacifique en passant par l’Arctique. Au Québec, huit inspecteurs ont visité 242 navires dans les cinq ports principaux — Montréal, Québec, Sept-Îles, Baie-Comeau et Port-Cartier.

À première vue, les résultats de ces contrôles peuvent paraître alarmants : 80 % des navires étrangers inspectés dans le fleuve et le golfe présentent des « anomalies » par rapport aux normes portant sur la

sécurité des bâtiments, la stabilité, la lutte contre les incendies, les installations de sauvetage, de radiocommunications, la sécurité de la navigation et de la cargaison, etc.

La plupart de ces irrégularités sont mineures, mais 21 % des navires inspectés sont retenus au port pour subir des réparations et être mis en conformité par leurs armateurs. Ces arraisonnements, décidés par les inspecteurs, ont concerné l’an dernier 50 bateaux battant pavillon étranger et navigant dans le fleuve. Dans l’ensemble du Canada, les retenues dans les ports ont touché 12 % des navires inspectés (soit 142 retenues). On explique le plus haut taux québécois par l’hiver rigoureux qui cause davantage de bris.

Les trois quarts des bateaux arraisonnés sont des vraquiers. En 1998 (dernière année pour laquelle les données sont complètes), aucun pétrolier n’a été retenu dans un port canadien, mais il y a eu neuf transporteurs de produits chimiques et cinq navires-citernes. Les rapports d’inspection montrent cependant que certains vraquiers transportaient du pétrole.

Des « Places Ville-Marie » sur l’eau

Un millier de gros navires battant pavillon étranger — souvent des pavillons de complaisance obtenus pour des bâtiments vétustes — voguent chaque année sur le fleuve et dans le golfe (il y en a 3800 dans l’ensemble des eaux canadiennes). Il s’agit parfois de très

gros bateaux, des pétroliers de plus de 145 000 tonnes qui se rendent au quai de la raffinerie d’Ultramar à Saint-Romuald, en face de Québec, et des minéraliers de plus de 200 000 tonnes dans le port de Sept-Îles, sur la Côte-Nord.

« Ce sont des Places Ville-Marie en déplacement sur l’eau », illustre M. Jean Lavigne, de l’Institut maritime du Québec, une école rattachée au cégep de Rimouski.

Ces mastodontes des mers sont trop gros pour remonter jusqu’à Montréal et arrêtent à Québec. Par contre, des navires de la taille de l’*Erika* — qui vient de couler au large de la Bretagne, causant une marée noire — accostent tous les jours à Montréal. L’*Erika* était un petit navire de 183 mètres, pesant 37 000 tonnes lorsque chargé, ce qui ne l’a pas empêché de provoquer des dégâts majeurs avec sa cargaison de mazout.

Malgré les inspections et la baisse du nombre d’incidents, les riverains du Saint-Laurent ne sont pas exempts de risques importants, note M. Denis Galarneau, responsable de la sécurité maritime au Québec pour le ministère fédéral des Transports. Le fleuve ainsi que l’ensemble des eaux canadiennes sont « hautement sécuritaires », dit-il, mais chaque incident maritime présente un « cas particulier ».

Parfois, certains incidents présentent tous les éléments pouvant conduire à la catastrophe, comme ce fut le cas en septembre dernier quand le paquebot *Norwegian Sky*, avec 2624 personnes à bord, s’est

échoué en face de Tadoussac. Ou encore en novembre quand le cargo à pavillon maltais *Alcor* s’est brisé en deux à l’est de l’île d’Orléans avec dans ses cales 25 000 tonnes de clinker, une composante du ciment.

Un événement qui a donné des sueurs froides à Transports Canada, mais qui est resté inconnu des médias, a été l’échouement en 1998 du pétrolier *Mauroy*, en face de Champlain, dans la région de Trois-Rivières. Il n’y a pas eu déversement de pétrole, mais les fonctionnaires ont été « très préoccupés », de dire M. Galarneau. Au début des années 90, le navire *Rio Orinoco* a été renfloué après s’être échoué à l’île d’Anticosti avec un grosse cargaison d’asphalte...

Il faut rappeler que seulement un navire étranger sur quatre est visité par des inspecteurs, ce qui laisse dans l’inconnu l’état de quelque 750 gros bateaux navigant sur le Saint-Laurent.

Pavillons de complaisance et « bazous »

Les navires circulent assez librement et il y a encore beaucoup de « bazous », note M. Jean Lavigne, de l’Institut maritime du Québec. La vie utile d’un navire est d’environ 30 ans, dit-il, mais il y a des bateaux qui voguent encore à l’âge de 70 ans !

Ce sont les navires arborant des pavillons dits de complaisance qui sont généralement les plus mal en point, selon les statistiques de l’Organisation maritime internationale

(OMI), un organisme de l’ONU chargé d’élaborer des normes et des accords à l’échelle mondiale.

Une dizaine de pays permettent à des armateurs de hisser leur drapeau en échange d’une somme d’argent, sans vérification aucune de l’état des navires. C’est le cas du pétrolier *Erika*, naufragé dans l’Atlantique, et du cargo *Alcor*, échoué dans le Saint-Laurent, tous deux battant pavillon maltais.

Le cinquième de la flotte marchande mondiale de quelque 90 000 navires (jaugeant plus de 500 tonnes) est enregistrée dans ces pays. Mais ces navires à pavillons de complaisance comptent, selon l’OMI, pour les deux tiers des arraisonnements faits dans les ports pour les obliger à se conformer aux normes de sécurité.

Selon les autorités maritimes françaises, jusqu’à 30 % de la flotte marchande mondiale ne répondrait pas aux normes internationales. C’est-à-dire... 27 000 navires !

Au Canada, 60 % des bateaux étrangers arraisonnés pour non-conformité aux normes de sécurité arborent un pavillon de complaisance. Des 142 navires retenus en 1998 dans les ports canadiens, 27 battaient le pavillon de Chypre, 23 du Liberia, 18 de Malte et autant du Panama. Sept autres battaient le pavillon des Bahamas.

L’âge des bateaux est aussi en cause dans les accidents répertoriés. Une étude menée par les assureurs internationaux a montré que les naufrages sont trois fois et demie plus fréquents chez les navires âgés de plus de treize ans. Un examen de 1500 naufrages survenus au cours des 25 dernières années a montré que 42 % des navires impliqués avaient plus de 20 ans.

Selon l’éditeur londonien Lloyd’s List Publishing, l’âge moyen de la flotte marchande mondiale est restée « statique » à 19 ans, au cours des dernières années. La plus vieille flotte est celle battant pavillon grec (moyenne d’âge de 24 ans, en 1997), et la plus

jeune est celle du Japon ainsi que celle de Singapour (moyenne de 11 ans).

La plus grosse flotte est celle battant le pavillon de complaisance du Panama (plus de 6000 navires et 19 % du tonnage mondial). Suit le Liberia et les Bahamas, deux autres pays vendant des pavillons de complaisance. La quatrième flotte mondiale est celle enregistrée officiellement en Grèce, mais de nombreux armateurs grecs battent aussi des pavillons de complaisance, surtout de Chypre et Malte qui viennent respectivement aux cinquième et sixième rangs de la flotte mondiale.

...et voguent les rafiots

DENIS ARCAND

Certains pays sont prêts à vendre à quiconque — sans trop poser de questions — un enregistrement maritime valide, un permis officiel, un port d’attache et un drapeau national pour des rafiots interdits de navigation.

C’est même possible sur Internet.

En 1998, un journaliste du magazine d’assurance maritime *Lloyd’s List*, de Londres, s’est fait passer pour un armateur russe et a envoyé par e-mail des demandes d’enregistrement maritime à divers pays et intermédiaires privés à travers le monde. Il a spécifié que ses navires étaient dans un état les rendant difficiles à enregistrer (dans un pays respectant les normes) et que certains avaient mêmes été radiés d’un enregistrement national.

Les réponses par e-mail ont été instantanées. Malgré la présentation des rafiots, seulement un pays (le Vanuatu) a rejeté la demande. Nombre d’autres pays ont demandé plus de détails.

Dans un second e-mail, le journaliste du *Lloyd’s List* se faisant passer pour l’armateur russe a écrit : « Puis-je être parfaitement franc ? Les navires sont anciens et dans un état lamentable. Il n’ont absolument aucune chance de satisfaire les normes de l’ISM » (l’International Safety Management, l’organisme de certification obligatoire depuis juillet 1998 pour exploiter un navire marchand).

Un intermédiaire basé à Athènes, Global Money Consultants, a carrément affirmé pouvoir fournir dans les deux semaines un certificat de l’ISM. Par les voies officielles, l’obtention d’un tel certificat prend entre 12 et 18 mois.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



ÉTATS-UNIS Contestation judiciaire

■ Les avocats de la famille du petit naufragé Elian Gonzalez à Miami se sont rendus hier devant un tribunal de Floride pour tenter d'empêcher le retour de l'enfant à Cuba en obtenant sa garde temporaire, a indiqué un porte-parole de la famille, Armando Gutierrez. L'équipe d'avocats dirigée par Spencer Eig a déposé une demande de garde temporaire de l'enfant au nom du grand-oncle d'Elian, Lazaro Gonzalez, avec qui il vit. Le maire du comté de Miami-Dade (Floride), Alex Penelas, s'est de son côté rendu à Washington pour demander l'annulation de la décision de l'Immigration.

d'après AFP

SRI LANKA Rafle gigantesque

■ Des milliers de personnes appartenant à la minorité tamoule ont été arrêtées à la suite d'une gigantesque rafle effectuée durant les heures de couvre-feu dans la nuit de jeudi à hier à Colombo. Ce couvre-feu surprise qui s'est terminé hier après-midi avait été imposé au million d'habitants de la capitale sri-lankaise par crainte de nouveaux attentats-suicides. Selon des informations des services de renseignement, une dizaine de terroristes prêts à commettre un attentat suicide avaient réussi à s'infiltrer dans la capitale en prévision de nouveaux attentats.

d'après AFP

KOSOVO Xénophobie

■ Un Serbe a été tué et quatre autres blessés lors d'attaques ces jours derniers au Kosovo, ont annoncé hier à Pristina les Nations unies. Un Serbe de 39 ans a été assassiné de trois balles dans la tête mercredi à Prizren (sud), a indiqué Susan Manuel, porte-parole de l'ONU, ajoutant qu'un Albanais était recherché pour ce meurtre. Un autre Serbe a pour sa part été blessé jeudi par des balles tirées d'une voiture à Polje et trois Serbes ont été agressés jeudi à Lipljan alors qu'il se rendaient à l'église pour célébrer le Noël orthodoxe.

d'après AFP

NIGERIA Troubles ethniques

■ Les forces de l'ordre nigériennes ont effectué des dizaines d'arrestations à Lagos et Ibadan après les violences qui ont fait plus de 40 morts le 5 janvier dans ces deux villes du sud-ouest du Nigeria, ont indiqué hier des policiers. Des membres du Congrès du peuple Odua (OPC), un groupe nationaliste yoruba, ethnique dominante dans le sud-ouest du pays, ont provoqué des combats de rue à Mushin en prétendant éradiquer de ce quartier pauvre de Lagos voleurs et criminels étrangers.

d'après AFP

ALLEMAGNE Indicateurs épinglés

■ La liste de quelque 100 000 anciens collaborateurs de la Stasi, l'ancienne police secrète de la RDA, a été publiée sur l'Internet, rapporte le quotidien *Berliner Zeitung*. Consultable à l'adresse « www.nierenspende.de », cette liste a été constituée à partir de documents émanant de l'ancien ministère pour la Sécurité de l'État (Stasi). Elle comporte les noms en clair des anciens collaborateurs de la Stasi et leur numéro d'immatri-culation, ce qui permet de déduire leur date de naissance. Elle permet également de connaître les revenus annuels de chacun.

d'après AFP

OUBÉKISTAN Islamistes exécutés

■ L'Ouzbékistan a exécuté six islamistes condamnés à mort en juin par la Cour suprême pour avoir organisé une série d'explosion qui avaient tué 16 personnes dans le centre de Tachkent en février, a annoncé hier le Parquet général ouzbek, cité par l'agence Itar-Tass. Les procès « truqués et intolérants » de ces personnes avaient été dénoncés par des associations des droits de l'Homme.

d'après AFP



PHOTO D'ARCHIVES AFP

Le n° 3 du bouddhisme tibétain, un adolescent, est en fuite

Cet adolescent de 16 ans décrit comme le « bouddha vivant », troisième plus important personnage du bouddhisme tibétain, a rejoint le dalaï-lama exilé en Inde après avoir quitté la Chine en franchissant à pied en plein hiver la haute montagne himalayenne. Ugyen Trinley Dorje, 17^e Karmapa, qui vivait au monastère de Tsurphu de Lhassa, capitale du Tibet, est arrivé mercredi à Dharamsala (Inde) où siège le gouvernement tibétain en exil, a indiqué hier un porte-parole. Le garçon, intronisé en 1992 17^e Gyalwa Karmapa — au troisième rang après le dalaï-lama et le panchen lama — est l'une des rares figures religieuses reconnues à la fois par le gouvernement chinois et par le chef spirituel en exil des Tibétains. Son départ secret de Chine apparaît comme un échec pour la Chine qui s'était efforcée d'en faire une alternative à l'influence du dalaï-lama.

Moscou annonce la suspension de son offensive sur Grozny

d'après AFP et AP
GROZNY

Moscou a annoncé hier la suspension de son offensive pour épargner les civils à Grozny et le remplacement de deux généraux à la tête de l'opération en Tchétchénie, alors que ses troupes progressent dans la capitale tchétchène au prix de lourdes pertes.

« Nous sommes contraints de suspendre les opérations militaires partout dans la zone de Grozny pour une seule raison : il y a encore des civils retenus de force par les combattants tchétchènes qui s'en servent comme bouclier humain », a déclaré le général Guennadi Trochev à la télévision NTV.

Le général a cependant précisé : « Les combats se poursuivront dans certaines rues ou pâtés de maisons bien précis où nous savons qu'il n'y a plus de civils. Là, nous continuerons à attaquer. »

Les Russes estiment à quelque 10 000 les civils restés à Grozny, alors que les Tchétchènes parlent de 40 000.

Ces décisions spectaculaires ont été annoncées deux semaines après le lancement de l'assaut russe contre la capitale tchétchène assiégée.

Elles pourraient également constituer une menace sur les chances du président par intérim Vladimir Poutine de remporter une victoire facile à la présidentielle du 26 mars, son succès étant directement lié au sort de l'opération en Tchétchénie.

Le général Guennadi Trochev, jusqu'à hier l'un des responsables de l'opération en Tchétchénie, a justifié la suspension des opérations militaires à Grozny pour protéger les civils et éviter une catastrophe écologique.

Il a souligné le danger que faisaient peser sur les civils les explosions de produits chimiques toxiques pratiquées selon lui à deux reprises ces deux derniers mois par les combattants tchétchènes.

« La ville de Grozny est une zone de danger écologique, ce qui menace en premier lieu les civils, les enfants, c'est pourquoi le commandement russe a décidé de suspendre les opérations militaires », a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse au quartier général russe à Mozdok.

Il s'agissait de la dernière déclaration du général Trochev, en tant que commandant du front Est en Tchétchénie. Il a annoncé qu'il était remplacé par son adjoint, le général Sergueï Makarov, tout comme le général Vladimir Chamanov, qui dirigeait le front Ouest, remplacé par son numéro deux, le général

Alexei Verbitski.

Les généraux Trochev et Chamanov étaient les deux adjoints du général Viktor Kazantsev qui dirige l'opération lancée le 1^{er} octobre en Tchétchénie.

Ce changement de stratégie et d'hommes a été annoncé alors que de violents combats se déroulaient hier dans les quartier sud et est de Grozny.

Des officiers russes ont fait état d'une quinzaine de morts dans les rangs tchétchènes. Mais les Russes, moins aguerris que les indépendantistes aux combats de rue, ont également essuyé de lourdes pertes.

Moscou a reconnu jeudi avoir perdu plus de 80 soldats au cours des dix derniers jours, essentiellement dans la bataille pour Grozny.

Le bilan officiel depuis le début de l'intervention russe terrestre en Tchétchénie approche les 500 morts, un chiffre minimisé, selon tous les experts.

Les Russes ont en outre du mal à garder le contrôle des zones « libérées » comme l'a montré lundi dernier la prise par les Tchétchènes de la localité d'Alkhan-Kala (sud-ouest de Grozny), repassée sous contrôle russe seulement jeudi.

C'est sur Vedeno, dans le sud montagneux de la Tchétchénie, l'un des principaux bastions indépendantistes, que l'artillerie russe a concentré hier ses bombardements.

Un déluge d'obus s'est ainsi abattu sur la ville.

Clinton dégrappe les négos israélo-syriens

PHILIPPE DEBEUSSCHER
Agence France-Presse
SHEPHERDSTOWN, Virginie Occ.

Le président Bill Clinton a dégrappé hier les négociations de paix israélo-syriennes, qui avaient pris un départ lent et chaotique, lors d'une rencontre avec le premier ministre israélien Ehud Barak et le chef de la diplomatie syrienne Farouk al-Chareh.

M. Clinton leur a remis un document de travail de sept pages préparé par la délégation américaine. Il devrait, selon des responsables de la Maison-Blanche et du Département d'État, les aider à se rapprocher d'un règlement en identifiant les points de convergence et de divergence.

Les négociations ont été mises en veilleuse hier après-midi jusqu'à demain matin, après le départ du président Clinton pour Washington, afin de permettre à la délégation syrienne de commémorer la fin du jeûne musulman du Ramadan et à la délégation israélienne d'observer le Shabbat, jour le repos juif.

M. Clinton, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche Joe Lockhart, reviendra probablement demain aux pourparlers qui se déroulent depuis le début de la semaine à Shepherdstown, une bourgade historique située à 120 km à l'ouest de Washington.

Selon le porte-parole du Département d'État James Rubin, MM. Barak et Chareh se sont montrés satisfaits de recevoir le document de travail, sans toutefois porter un jugement sur le fond.

« Avant d'y répondre formellement, il faudra qu'ils l'étudient », a dit M. Rubin. « Mais je crois que tous deux ont jugé qu'il s'agissait d'un bon moyen pour faire avancer le processus et leurs experts étudient maintenant ce document ».

« Il donnera lieu à des discussions supplémentaires », a déclaré de son côté Joe Lockhart. Selon lui, la rencontre trilatérale d'hier a été « bonne et constructive ». Elle a été suivie, a-t-il dit, d'une rencontre bilatérale de quarante minutes entre le président américain et le premier ministre israélien, dont il n'a pas voulu évoquer la substance.

M. Lockhart a par contre déclaré que le document de travail constituait un « outil procédural » pour aider les parties à « se concentrer sur les discussions de fond et à combler les divergences qui existent actuellement ».

« Il résume les problèmes à régler et les différences qui existent », a-t-il dit.

Il n'a par contre pas voulu préciser si ce document contenait également des suggestions américaines pour faciliter un règlement de paix sur les quatre grands dossiers des négociations :

- le tracé des frontières entre les deux pays avec l'avenir du plateau stratégique du Golan occupé par Israël depuis 1967 et dont la Syrie réclame la restitution intégrale ;
- les questions de sécurité ;
- l'utilisation des ressources en eau ;
- la normalisation des relations entre les deux pays.

REPÈRES / Indonésie

Vers la « guerre sainte »

BERNARD ESTRADE
Agence France-Presse, JAKARTA

Plus de 100 000 personnes appelant hier dans les rues de Jakarta à la « guerre sainte » contre les chrétiens ont été remplacés au premier plan des enjeux politiques en Indonésie la question toujours épineuse du rôle de l'islam dans ce pays qui compte la plus forte population musulmane du monde.

Pendant près de quatre heures, sous des banderoles aux slogans enflammés dont l'un notamment affirmait « La tolérance est absurde — Massacrez les chrétiens », les manifestants ont scandé « Dieu est le plus grand » et « Guerre sainte ».

Quand ce n'était pas « Brûlez les églises », scandé sur la place du Monument National, le coeur de Jakarta bordé par le palais présidentiel et les principaux ministères, à un jet de pierres des flèches de la cathédrale.

Les manifestants, qui se sont dispersés dans le calme en fin de matinée, avaient été convoqués par des organisations fondamentalistes afin de protester contre les « massacres » de musulmans dont, selon des rumeurs non confirmées, plus de 2000 auraient été tués en début de semaine par des chrétiens dans l'archipel des Moluques (est).

Plusieurs des orateurs qui se sont succédés à la tribune ont dénoncé la « christianisation » de l'Indonésie et exhorté à une « révolution islamique » et la proclamation d'une république islamique.

Si la revendication n'est pas nouvelle, c'est la première fois qu'elle est faite devant une foule de cette ampleur — les organisateurs avançant le chiffre d'un demi-million voire de 1 million de participants, la police celui de « plus de 100 000 ».

C'est la première fois également qu'une telle revendication est exprimée d'un podium où se trou-

vaient au coude à coude des dirigeants politiques de premier plan, dont le président de l'Assemblée consultative du peuple, Amien Rais, et des responsables de partis politiques participant au gouvernement et siégeant au Parlement.

Plus de 85 % des 210 millions d'habitants de l'Indonésie se réclament de l'islam qui n'est cependant pas religion d'État, la Constitution reconnaissant, officiellement sur un pied d'égalité, le christianisme (catholiques et protestants), l'hindouisme et le bouddhisme.

Malgré la place de l'islam dans la société indonésienne, les partis se réclamant de l'islam, et plus particulièrement les fondamentalistes, ont été, à leur surprise, très nettement battus aux élections législatives de juin dernier, la première consultation à se dérouler librement depuis 1955.

Le grand vainqueur des premières élections de l'après-Suharto a en effet été le Parti Démocratique

indonésien (nationaliste laïque) de Mme Megawaiti Soekarnoputri, fille du président fondateur de l'Indonésie, Soekarno.

Sous l'impulsion de M. Rais, les partis musulmans devenaient à s'unir et, en concluant une alliance avec le Golkar, la courtoisie politique de l'ancien régime et l'armée, à contrôler le Parlement, élire le président, Abdurahman Wahid, un dignitaire religieux musulman et, dans une très large mesure lui imposer son cabinet.

Il n'y a que la menace de voir le pays glisser dans l'anarchie — l'émeute déclenchée par les partisans frustrés du PDI grondait dans le centre de la capitale comme dans plusieurs autres régions du pays — que les députés devaient finalement élire à la vice-présidence Mme Soekarnoputri.

Celle-là même dont la démission était demandée hier par les manifestants sur la Place du Monument National...